

XXIX^e CONGRES DU P.C.I. : CONGRES DE LA NORMALISATION

« Le P.C.I. prépare son XXIX^e Congrès » : ainsi s'intitule le premier bulletin intérieur consacré à la préparation de ce Congrès. A la vérité, la direction du P.C.I. a commencé à préparer le XXIX^e Congrès dès le XXVIII^e et au cours des semaines qui suivirent. Pour elle, le XXIX^e Congrès doit achever la normalisation du P.C.I.

INCROYABLE MAIS VRAI

Incroyable mais vrai : le XXIX^e congrès est convoqué sans que dans le bulletin intérieur préparatoire n°1, ni dans le n°2 ait été publié un texte d'analyse et d'orientation politiques qui ouvre des perspectives, propose des tâches et soumette des décisions à prendre. La préparation devrait justement consister à discuter d'un tel texte et de ses conséquences pour que le congrès puisse l'adopter, l'amender ou décider d'un autre texte.

Les dirigeants du P.C.I. ne cessent d'invoquer la « démocratie ». Lambert, dans un « entretien » que « La lettre d'Informations ouvrières » n° 68 daté du 20/9/84 rapporte, expliquait : « *Notre intervention politique ne peut se dérouler avec succès que, si avant toute autre chose, nous pratiquons la démocratie, la libre discussion dont personne ne saurait être expulsé* ». Mais c'est un viol cynique de la « démocratie » que l'absence d'un texte préparatoire au XXIX^e Congrès. Comment et de quoi les militants peuvent-ils discuter ? Comment et de quoi peuvent-ils décider ? Ils sont dessaisis du pouvoir de discuter et décider, même en apparence, même formellement, de l'orientation de leur parti, des tâches qu'ils auront à accomplir. Même les dirigeants staliniens n'osent pas procéder aussi cyniquement dans « la préparation » de leurs congrès. Ils publient un texte « d'orientation » et une apparence de discussion est organisée.

LA REGLE DES 3 PAGES : A QUI S'APPLIQUE-T-ELLE ?

La suite de la résolution convoquant le XXIX^e Congrès est à l'avenant. On y lit :

« *Il convient dans le même temps de définir le cadre de la discussion dans le bulletin intérieur. Pour les mêmes raisons que celles exposées plus haut, il conviendra de fixer les limites en volume des contributions à trois pages du bulletin intérieur, soit 19 000 signes. Assez de textes kilométriques. La discussion gagnera en démocratie à ce à ce que soient respecté ces règles.* »

Après la parution du 3^e bulletin intérieur on peut se demander à qui s'appliquent ces règles. Dans ce bulletin intérieur trois contributions sont publiées. Elles émanent de trois membres du Comité Central. En annexe est republié un projet soumis à la discussion des sections qui émane du « Comité national provisoire pour un parti des travailleurs ». Aucun texte émanant de militants du P.C.I. non membres du C.C. Par contre, en violation de la règle fixée par le C.C. fixant la limite des contributions à trois pages, soit 19 000 signes, le texte de Kostas occupe six pages plus un quart de page. « *Assez de textes kilométriques. La discussion gagnera à ce que soient respectées ces règles ainsi que celles de l'honnêteté qui ont toujours été les nôtres* ». N'importe qui de bonne foi constatera que la direction, dès le premier texte qu'elle publie, texte écrit par l'un de ses membres, viole « ces règles de l'honnête té qui ont toujours été les nôtres ». A moins que « l'honnêteté » se réduise à ce qui lui convient ou ne lui convient pas.

Peut-être aussi y a-t-il pénurie d'articles de discussion écrits par des militants qui, bien que non membres de la direction, auraient de sérieux problèmes à soulever et à traiter ? Comment ne sentiraient-ils pas la menace d'excommunication majeure contenue dans les lignes suivantes ?

LA DIRECTION DU P.C.I. SE RESERVE TOUS LES « DROITS »

« Ces règles bannissent l'introduction de faux dans l'argumentation, excluent le double langage, la duplicité, tels qu'ils ont été pratiqués avant le XXVIII^e congrès par un Mélusine, un Chesnais qui affirme dans un texte du bulletin intérieur que le rapport politique parle de « démocratie en général », alors que ce texte parle de « démocratie » et qu'il qualifie très exactement dans quel sens il est employé ; un Just qui s'abstient durant des mois sur des textes bâtis sur cette même ligne de la démocratie dont il dit aujourd'hui qu'il a toujours été un adversaire, ce qu'il a caché au parti, cherchant à interdire que la discussion semaines sur cette question.

« Insistons pour réaffirmer que la discussion sur la démocratie est tout ce qu'il y a de plus légitime dans notre parti. La libre discussion exige par contre que les méthodes de trucage et de dissimulation soient bannies de la discussion. »

Voilà qui a au moins le mérite, pour qui sait comprendre, de la clarté. La direction se réserve le droit de bannir de la discussion ce qu'elle qualifie de « dissimulation » ou de « trucage ». « Dissimulation » lorsque, bien que doutant de la justesse de l'orientation, on s'est tu jusqu'alors. « Trucage » lorsqu'on s'avisera de dire que « la ligne de la démocratie » est celle du retour à la démocratie bourgeoise et qu'elle a été substituée à celle « on ne peut rien résoudre si on ne s'engage pas sur la voie qui mène au socialisme ». Sera « trucage » ou « dissimulation » tout ce qui ne convient par, ou ne conviendra pas à la direction. Mais qui a truqué et truque, qui a dissimulé et dissimule, notamment depuis le 28^e Congrès ?

LE JUGEMENT DES ELECTEURS DE VENISSIEUX SUR QUI FALSIFIE

Les électeurs de Vénissieux ont confirmé que, non seulement Mélusine n'avait rien truqué, mais que son appréciation de la politique que Lambert et Dan ont fait appliquer à Joëlle Bony était exacte. Mélusine écrivait : « nous décevons les travailleurs qui nous avaient aidés aux élections municipales. Nous oublions que, nombre de travailleurs qui s'étaient portés sur nos listes contre la politique de front populaire, avaient indiqué en même temps qu'ils comprenaient fort bien que la politique anti-ouvrière du front populaire se menait aussi sur le terrain municipal : « la mairie c'est la mafia. Avec cette liste, ça veut dire qu'on peut être contre la mairie sans être avec la droite », disait l'un. « Ce sont des gangsters. Nous ne les battons pas cette fois, mais ils sauront que nous sommes là », disait un autre.

Ces deux jeunes travailleurs ont du mal à comprendre, qu'une fois élue au conseil municipal, notre camarade vote pour l'élection du maire P.C.F. (alors que nous n'avions pas donné de consignes de vote au deuxième tour des municipales) puis ils ont lu notre déclaration sur le budget et se sont alors éloignés de nous. » (bulletin intérieur n°8 préparatoire au XXVIII^e congrès, page 29).

Mélusine a été exclu comme « falsificateur ». Tous ceux qui n'ont pas accepté d'approuver son exclusion « se sont mis en-dehors du parti » et ensuite ont été exclus. Pourtant le verdict du 17 juin a été implacable.

Résultat des listes soutenues par la P.C.I.

Vénissieux		Rue de la Démocratie (où J. Bony est institutrice)		
Voix	%	Voix	%	
1983	1 096	6,13 %	50	13,2 %
1984	67	0,47 %	2	0,84 %

Mélusine non seulement n'a pas « falsifié » mais il avait raison : la politique de la direction du P.C.I., parce qu'elle était une politique d'adaptation au front populaire, a déçu les travailleurs qui avaient voté pour les listes que nous soutenions.

L'affaire Mélusine était montée de toutes pièces. Elle a été montée en vue d'une provocation pour « épurer » le P.C.I., empêcher que s'y constitue un courant et

Bientôt à Montpellier de nouvelles exclusions ont eu lieu. Le camarade Rimbault écrivait un texte qu'il lisait à sa réunion de cellule du 18.9.84. Ce texte était envoyé au comité central. Il posait une série de problèmes politiques à discuter sur lesquels on peut avoir un avis ou un autre. La réplique de la direction du P.C.I. est illustrative de ses méthodes. Comme l'écrit le camarade dans une lettre du 17.10.84 :

« Je n'aurai pas l'occasion de voir mon texte publié car je viens d'être exclu ainsi qu'un autre camarade de ma cellule. Nous n'avons pas voulu voter les motions qui caractérisaient notre camarade Christian Dupin comme un ennemi du parti et qui accusaient Christian avoir utilisé des méthodes stalinienne. »

LIMOGES

Nous publions : la lettre au camarade Lacaze, membre du C.C. du P.C.I. et aux militants de l'Unité départementale de la Haute-Vienne que *** lui a envoyée, la résolution d'exclusion du camarade *** et les précisions que celui-ci y apporte.

Limoges 26/9/84

Camarades,

J'en appelle à toi, camarade Lacaze : je viens d'être exclus du parti, sur la base de la résolution ci-jointe.

En ce qui concerne l'acte d'accusation : en fait d'appartenir à la clique Mélusine, point n'est besoin de s'appesantir. Je réponds que si j'avais fait partie de la clique Mélusine, j'aurais mené mon travail de sape de manière plus intelligente et sans me dénoncer moi-même en prenant contact comme il est rapporté dans la résolution.

Alors allons sans perdre de temps à l'essentiel : DE QUOI M'ACCUSE-T-ON REELLEMENT ? Et tout d'abord un rappel de quelques éléments importants sur la situation du parti à Limoges.

En janvier 1983, notre effectif avoisinait 30 militants. Pour les municipales, la direction décida en catastrophe à St-Yrieix-la-Perche commune distante de 40 km de Limoges, avec une seule militante, enseignante en poste sur le secteur depuis la rentrée 82 / 83 seulement ; alors qu'à Aixe-sur-Vienne (8 km de Limoges) nous avions une cellule sur l'A.P.S.A.H. (centre de formation professionnelle pour handicapés) et des contacts avec des dirigeants du P.S. (principalement).

Les résultats furent médiocres :

- Pas de candidats « locaux » sur la liste que nous avons du « bourrer » avec militants et contacts de Limoges.

- Aucun recrutement, et fin mars nous n'étions plus qu'une quinzaine de militants.

J'étais alors membre du CODEP et je demandai plusieurs fois une discussion sur pourquoi le choix de St Yrieix et une analyse approfondie sur les erreurs et manquements de la direction qui avaient conduit le camarade Luis, responsable d'U.D., à employer des méthodes dirigistes et à faire aux camarades épuisés par cette campagne coûteuse, sans résultats, des injonctions (coups de téléphone incessants, ordres et contre-ordres) au lieu d'entamer un vrai débat sur : COMMENT REDRESSER.

J'ajoute qu'à ce moment un climat de tension insupportable régnait dans l'U.D. avec conciliabules dans les coins et tensions personnelles graves allant jusqu'à des insultes en réunion.

M'appuyant sur ces faits, et au travers des problèmes rencontrés dans l'application de mes responsabilités de responsable technique (problèmes financiers, gâchis de matériel local sans entretien...), j'écrivis alors un texte à Ulysse,

représentant du C.C ., demandant qu'une A .G. du parti se tiennent en sa présence pour désigner une nouvelle et direction de l'U.D., estimant qu'au vu de tout ce qui précède celle de l'époque n'était pas à la hauteur...

Je n'évoque pas les objectifs jamais tenus, et décidés de manière abstraite, en dehors de la méthode aux objectifs-résultats pourtant indispensable dans la construction ordonnée du parti.

L'A.G. eut lieu, un « accord » fut trouvé sous la forme d'un plan de travail élaboré par la direction qui fut maintenue.

Ce plan, amendé en A.G. fut peu ou pas appliqué et le problème de la direction se reposa fin juin 1983, avec notamment :

- la désignation par Luis de Gérard Queval comme responsable, absent de Limoges depuis pratiquement le début de l'année et [qui] n'avait que peu milité.
- de plus, fin juin 1983, par deux fois au moins des tracts écrits par la cellule de l'A.P.S.A.H., furent modifiés par la direction sans discussion avec cette cellule, sans même avertir les militants.

Début juillet 1983, la camarade Sophie et moi-même avons demandé à Ulysse de venir à Limoges pour régler enfin ces questions de direction, faute de quoi nous étions prêts à quitter le parti, ne pouvant plus accepter de telles tensions internes. Rendez-vous fut pris à un CODEP dirigé par Gérard Queval. Ulysse ne vint pas. L'excuse invoquée par Gérard Queval qui lui téléphona devant nous était : « erreur de jour... ». Estimant que continuer dans ces conditions était perdre notre temps Sophie et moi-même décidâmes de rendre notre carte du parti.

En mai 1984, vaguement tenu au courant de la situation par des épisodique lectures d'I.O., j'ai décidé de rencontrer Ulysse : après cette entrevue, je rencontrai Gérard Queval et Luis, dirigeants sur Limoges. Une discussion eut lieu, à l'issue de laquelle je décidais de réintégrer le parti, estimant que les problèmes de la direction ne se résoudraient que dans la construction du parti.

J'ai pris en route la bataille des Européennes et j'ai été étonné de voir les difficultés rencontrées sur mon secteur : discussions nourries avec les travailleurs, mais pas de concrétisation par des adhésions.

À mon retour de vacances et 2 réunions de cellule les 4 et 10/09/1984, j'engageais à la cellule du 17/09/1984 la discussion sur ce qui me semblent être aujourd'hui un obstacle à la construction d'un parti des travailleurs « honnête et loyal » : une définition floue de ce que nous entendons par DEMOCRATIE et une absence de programme pour le parti des travailleurs (la démocratie n'étant pas en soi un programme). Il fut décidé que j'écrirais un texte pour préciser mes positions et propositions.

Quelle ne fut pas ma surprise, quand, à la cellule du 24/09/1984 où je venais avec mon texte à soumettre à la libre discussion, de constater la présence de Gérard Queval, secrétaire d'U.D., venu pour imposer à la cellule le vote d'une résolution décidant mon exclusion.

JE NE COMPRENDS PAS.

Je ne suis pas un « cliquard ». Je prépare un texte de discussion conformément à mes engagements de la cellule précédente,

ET JE SUIS EXCLU, sans enquête, sur la tenue de propos rapportés par le camarade JACNO (alors qu'en plus au moment de l'affaire Mélusine je n'étais pas au parti). J'ai certes reçu de Lyon (où j'ai milité d'octobre 1980 à septembre 1981 - avec la charge de faire fonctionner l'appareil technique -) la lettre de RIBES et une brochure de JUST, sujet que nous avons abordé avec JACNO. Je n'ai pas honte de le dire.

MAIS SI JE SUIS COUPABLE POUR AVOIR RECU DU COURRIER SANS AVOIR RIEN DEMANDE A PERSONNE, ALORS OU VA-T-ON ?

Alors, j'en appelle à toi, camarade Lacaze, et à tous les militants de la Haute-Vienne pour obtenir la levée de l'exclusion et ma réintégration au P.C.I., pour continuer le combat que je mène depuis 1976, date de mon adhésion à l'O.C.I., pour la construction du parti, toutes les discussions que j'ai menées ayant toujours eu pour

objectif de nous aider à surmonter les obstacles à la construction du P.C.I. à laquelle je suis toujours attaché.

***.

 COPIE DE LA RESOLUTION PROPOSEE PAR LE SECRETAIRE D'U.D. 87 DU P.C.I.
 A LA CELLULE DE LA CITE DES COUTURES LE LUNDI 24/9/1984

« La cellule du P.C.I. de la Cité des Coutures rappelle que le fonctionnement du parti est basé sur le centralisme démocratique.

« C'est-à-dire la libre discussion entre les camarades et l'application des décisions du parti.

« La cellule rappelle que tout camarade a le droit d'exprimer ses divergences ou ses différends avec la ligne définie par le Comité central élu au Congrès.

« Le camarade Jacno, la semaine dernière, a pris contact avec le responsable départemental de la Haute-Vienne pour lui signaler que le camarade ***, membre de la cellule de la Cité des Coutures avait pris contact avec lui et lui avait proposé la brochure de Stéphane Just et la lettre de Ribes pour la réintégration des exclus.

« La cellule rappelle qu'au cours du dernier Congrès, une commission d'enquête a été élue sur le cas Mélusine, commission dirigée par le camarade Broué, qu'à cette commission a été constaté que Mélusine était un provocateur et un falsificateur. Sur cette base le Congrès a voté l'exclusion de Mélusine.

« La cellule constate qu'on ne peut être à la fois membre du P.C.I. qui combat pour la construction d'un parti des travailleurs honnête et loyal et être en même temps un agent de la clique du provocateur falsificateur Mélusine.

« En conséquence la cellule décide d'exclure le camarade ***. »

 Je tiens à préciser quelques éléments sur la manière dont s'est déroulée la procédure dont je suis le condamné :

1°) Cette résolution a été proposée et lue par un non-membre de la cellule de la Cité des Coutures, Gérard Queval, secrétaire d'U.D. c'est-à-dire responsable d'un organisme de fonctionnement du parti. Or les statuts du parti reconnaissent deux organes souverains : LA CELLULE, LE CONGRES (et le CC entre deux Congrès).

2°) J'ai en conséquence appelé, avant toute discussion, les camarades de la0 cellule (François D., Gérard D., et en l'absence de Monique M.) à refuser que cette « résolution » soit imposée à l'ordre du jour de la cellule.

3°) Quand j'ai voulu prendre la parole sur le fond, c'est-à-dire présenter le texte que j'avais préparé en vue de poursuivre la discussion politique entamée en cellule la semaine précédente, GERARD QUEVAL SECRETAIRE D'U.D. A ORDONNE A MON RESPONSABLE DE ME COUPER LA PAROLE (Le camarade François D. a d'ailleurs à cet instant demandé à G. Queval pourquoi on [ne] me laissait pas parler).

4°) En profond désaccord avec une telle manière de procéder, j'ai alors quitté la salle.

*** le 25/9/84

NANTERRE - SECURITE SOCIALE

A Nanterre cela commence par l'exclusion du camarade Lamine. Voici la lettre qu'il a envoyée au C.C. datée du 18 septembre 1984

 LETTRE AU COMITE CENTRAL DU P.C.I.

Devant la gravité de certains faits, je m'adresse comme dernier recours au Comité Central. En premier lieu, je voudrais rappeler ce que disait ce révolutionnaire éminent, compagnon de Marx, qu'était Friedrich Engels :

« La vie et la croissance de tout Parti impliquent le développement en son sein de tendances plus modérées et plus extrêmes qui se combattent, et quiconque exclut purement et simplement la plus extrême ne fait qu'accélérer le développement de celle-ci. Le mouvement ouvrier se fonde sur la critique la plus radicale de la société existante. Cette critique ont son élément vital : Comment pourrait-il dans ces conditions s'abstraire lui-même de la critique et chercher à interdire la discussion ? Demandons-nous donc simplement aux autres la liberté de parole à notre profit... pour l'abolir de nouveau dans nos propres rangs. »

(ENGELS sur les chartistes et le comité exécutif du Parti Ouvrier Socialiste d'Amérique du Nord).

Il est bon, parfois, de revenir aux sources afin d'éclairer une situation dans le parti. Le 17 septembre, 2 militants du Parti s'arrogent le droit de m'exclure sous le prétexte fallacieux que j'aurai rompu le centralisme démocratique.

Procès politique ? ... Non bien sûr, rien à voir. Pourtant, n'y a-t-il aucun lien avec : - mon abstention sur le projet de rapport politique lors de l'assemblée générale préparatoire au congrès ? Pourtant, n'y a-t-il aucun lien avec l'orientation développée par la direction du Parti à la Sécurité sociale ?

Il faudra bien qu'un jour ces questions soient résolues dans le Parti : A-t-on le droit dans le cadre du Programme d'être en désaccord avec telle ou telle orientation, a-t-on le droit d'émettre au sein du Parti un point de vue différent de celui du Comité Central ? La liberté de parole doit-elle régner dans nos propres rangs ?

Je me prononce résolument pour la liberté de critique à l'intérieur de nos rangs, y compris celle de dire que ça ne va pas, quand ça ne va pas. Cela n'empêche nullement de combattre d'un même pas dans le Parti.

Alors effectivement, je reconnais avoir des désaccords. Je n'ai jamais dissimulé mon point de vue, ces désaccords, je les ai exprimés lors de l'Assemblée générale préparatoire au congrès, en réunion de cellule et même au sein du comité de Secteur. Ils portent notamment sur l'interprétation faite par le Comité Central du Programme de transition, sur notre attitude vis-à-vis du gouvernement et sur le bilan que nous tirons de la campagne sur les élections Européennes. Sur ce dernier point, je maintiens qu'il est nécessaire de s'interroger en profondeur sur le fait que là, où nous avons des conseillers municipaux, et donc totalisé un résultat supérieur à 5% des voix, il est inconcevable que nous ayons eu à peine 1% lors des dernières élections.

Ceci méritant d'être redit, de quoi m'accuse t'on ?

1° CHEF D'ACCUSATION : « Lamine aurait réuni des camarades sur Nanterre hors du cadre de sa cellule ».

Qui ? quand ? où ? pour parler de quoi ? Nul ne le saura Jamais. Par contre, j'ai reconnu effectivement avoir eu des discussions normales avec des camarades dont notamment mon responsable de secteur durant des vacances que nous avons passé ensemble, sur les revendications transitoires et le Programme de transition. Est-ce là interdit ?

Pourquoi ce chef d'accusation n'apparaît-il pas dans la résolution votée par les 2 militants ayant décidé de mon exclusion ?

2° CHEF D'ACCUSATION : « Lamine avance par intimidation, il veut monter une clique et justifie son silence puisqu'il pense que la direction du P.C.I. n'acceptera jamais le dépôt d'une tendance ».

J'ai indiqué sur ce point qu'effectivement, j'étais favorable au dépôt d'une tendance dans le Parti, mais que l'on ne pouvait pas me reprocher de ne pas l'avoir encore fait, car ce serait naïveté que de penser que cette préparation théorique pouvait se réaliser en un jour.

Lamine veut monter une clique ? Quelles sont les preuves d'une telle accusation ?

Pourquoi, ce chef d'accusation n'apparaît-il pas dans la résolution votée par les 2 militants ayant décidé de mon exclusion?

3° CHEF D'ACCUSATION : « Lamine a rencontré Stéphane Just et Marc L. début septembre, c'est contraire aux résolutions du 28^e Congrès »

J'ai bien relu les résolutions du 28^e congrès, il n'y a rien sur cette question. Je reconnais avoir été contacté par Marc L. et à cette occasion avoir eu une discussion avec Stéphane Just.

- On ne m'a même pas demandé quel avait été le contenu de cette discussion.

- Je rappelle que Marc L. n'a jamais été exclu du parti, mais l'a quitté.

-Je rappelle que, selon le Comité central, Stéphane Just n'aurait pas été exclu, mais ce serait mis de lui-même hors du Parti en refusant de voter l'exclusion de Mélusine.

Ces 2 militants n'ayant pas été exclus, je ne vois pas au nom de quoi, on m'interdirait une discussion avec eux, il n'y a donc pas violation des statuts. Je demande à avoir connaissance de ce « statut » qui interdirait à un militant toute discussion. De plus j'estime avoir le droit de conserver mon opinion sur cette question et de me prononcer pour la réintégration de Stéphane Just dans le Parti.

4° CHEF D'ACCUSATION : « Lamine a une démarche visant à faire pression sur le Parti, à travers un procès verbal d'une discussion avec des travailleurs, procès verbal qui s'adresse à sa cellule ».

N'est-il pas normal, qu'à partir du moment où il y a discussion avec des travailleurs sur les propositions du Parti, un tel procès-verbal soit transmis à la cellule. Est-ce faire pression sur sa cellule que d'indiquer les interrogations ou désaccords exprimés par les travailleurs ? Chacun peut se convaincre aisément qu'il ne s'agit nullement d'une « pression » en demandant d'avoir connaissance de ce procès-verbal remis lors de cette réunion.

Pourquoi, ce chef d'accusation n'apparaît-il plus dans la résolution votée par les 2 militants ayant décidé de mon exclusion?

5° CHEF D'ACCUSATION : « Lamine, selon le rapport de la camarade Gaya, l'aurait contacté pour lui dire : « qu'il fallait combattre contre l'orientation erronée prônée par le comité central pour un redressement de la politique du Parti ». »

..... et alors ? Ce chef d'accusation est retenu dans la résolution, en quoi, suis-je répréhensible ?

6° CHEF D'ACCUSATION : La Résolution indique ceci : « Lamine reconnaît avoir commandé la brochure publiée par le Comité National pour la réintégration des exclus du P.C.I. pour son redressement politique et organisationnel, dont sont membres Stéphane Just et Mélusine », « selon lui afin de se faire une idée de lui-même, qu'on ne peut lui interdire de lire ce qu'il veut, estimant qu'il n'y a pas de littérature officielle au P.C.I. ».

Je maintiens que le fait de commander une brochure pour la lire, à qui que ce soit, ne peut être retenu comme motif d'exclusion dans le Parti. C'est même un chef d'accusation qui est purement scandaleux.

Je tiens à préciser d'ailleurs que J'avais averti mon responsable de secteur que je commanderais cette brochure intitulée « où en est et où va la direction du

P.C.I. ». Réponse du responsable de secteur lors de la réunion de cellule : « je croyais que tu plaisantais ».

Enfin, le fait que j'ai été amené à commander cette brochure par courrier, n'est-ce pas en même temps l'aveu qu'il n'y a pas de « contacts » avec Stéphane Just ?

.....Cela n'a même pas effleuré nos 2 justiciers.

7° CHEF D'ACCUSATION : La Résolution falsifie mes propos puisqu'elle se permet d'interpréter le contenu de mes propos, de la manière suivante : « ce qui tend à dire que la direction du Parti truque ».

Quand ai-je dit, ne serait ce qu'une seule fois, que la direction truquait ?

Par contre, ce que j'ai dit, aient que la direction ne trompait sur l'orientation qu'elle développait.

 J'estime n'avoir nullement violé la centralisme démocratique,
 Je refuse mon exclusion et fais appel devant le comité central,
 Je combattrai jusqu'au bout, jusqu'à ma réintégration dans la Parti.

MON EXCLUSION A ETE REALISEE EN VIOLATION TOTALE DU CENTRALISME DEMOCRATIQUE :

1°) Est il pensable que 2 militants puissent s'arroger le droit d'en exclure un autre ?

2°) 2 camarades présents, à cette réunion de cellule du 17 Septembre 84, 2 camarades absents, j'ai donc demandé que l'on attende la prochaine réunion de cellule afin que tous les camarades soient présents. Cela m'a été REFUSÉ. Est-ce acceptable? Est-ce conforme au centralisme démocratique, que de refuser la réunion de tous les membres de la cellule ?

3°) La camarade GAYA, non membre de cette cellule, y était présente pour venir présenter son dossier vide. À quel titre était elle présente ? Jamais la cellule n'a pris la décision de l'inviter ? Est-ce cela le centralisme démocratique que de permettre à n'importe quel militant de venir soudainement à une réunion de cellule qui n'est pas la sienne ?

4°) N'est-il pas surprenant que dans la Parti, une cellule n'ait plus de responsable de cellule parce que le secteur vient de décider de transférer ce camarade sur une autre cellule et qu'on apprenne la jour de cette réunion, que le responsable de secteur fait office de responsable de cellule. Lorsque je m'étonne que les camarades de la cellule n'aient pas été consultés, on me répond : « ça a été décidé en liaison avec le Comité Central ». Toutefois le dit responsable de cellule n'a pas participé au vote (??).

À quel titre était présent à cette réunion de cellule, ce responsable de cellule de dernière minute. sans droit de vote? et quelle est cette cellule qui peut voter une exclusion à 2 voix pour et une voix contre?

Pour toutes ces raisons, je demande ma réintégration immédiate dans le Parti, et la convocation d'une commission de contrôle sur les agissements des membres qui ont décidé de mon exclusion, entendant m'interdire toute liberté de critique dans le cadre des rapports normaux devant exister entre militants d'un même Parti.

LAMINE - 18 Septembre 84-

Copie adressée aux membres du secteur Nanterre auquel j'appartiens, et aux membres de la fraction sécurité sociale 92, pour information.

Il envoie une nouvelle lettre le 27 septembre 1984.

AU COMITE CENTRAL

Chers camarades,

J'ai lu avec satisfaction que le camarade Pierre Lambert, indiquait dans la lettre d'informations ouvrières (n°68-20/9/84), les choses suivantes :

« Je voudrais revenir sur le point 10 du projet de statuts dont la discussion me paraît très importante. Voilà ce que disait ce projet de statuts : « Chaque membre du parti et chaque personne ayant quelque affaire que ce soit avec le Parti sont en droit d'exiger que leur déclaration soit transmise sous la forme authentique au Comité Central et au congrès du Parti » Martov s'opposait à Lénine sur ce point. Et Lénine se déclarait pour la conservation de ce passage car, disait-il, on ne peut interdire à toute personne de s'adresser par écrit au centre, c'est une condition indispensable de la centralisation ».

Je suis entièrement d'accord avec le camarade Lambert sur ce point, et par conséquent m'adresse au Comité Central pour lui faire part de mon point de vue, et aussi des interrogations qui demeurent.

Le 18 Septembre, j'ai fait appel devant le Comité Central, suite à la décision de 2 militants de ma cellule de m'exclure du Parti. Comme je vous l'ai indiqué dans ma correspondance du 18 Septembre, je conteste cette décision.

Je me permets de vous faire part d'un événement nouveau concernant cette situation : les 2 camarades absents lors de la réunion de cellule du 17/9 ont indiqué lors de la réunion du 24/9, qu'ils étaient opposés à mon exclusion du Parti.

Ainsi, si ces 2 camarades avaient pu se rendre à la réunion de cellule le 17/9, il n'y aurait pas eu de décision de m'exclure.

En considération de l'article VI, paragraphe 4 des statuts du Parti, je considère que tant que le Comité Central ne se sera pas prononcé, j'ai toujours la qualité de membre du P.C.I., puisque les sanctions décidées par les cellules doivent être soumises au Comité Central.

Néanmoins « membre du Parti » ou « personne ayant quelque affaire que ce soit avec le Parti », je souhaiterais mieux connaître le point de vue du Comité Central sur les questions suivantes :

1°) La camarade Joëlle Bony, conseillère municipale du Parti à Vénissieux, a-t-elle émis les votes suivants :

- Abstention sur les impôts locaux ?

- Abstention sur le budget global de la municipalité, budget comportant l'octroi de fonds publics à l'école privée ?

a-t-elle participé à une minute de silence avec les conseillers municipaux du RPR, du P.C.F., du P.S., à la mémoire des soldats français morts au Liban ? Qu'a-t-elle déclaré à cette occasion (Texte Intégral) ?

2°) Si ces faits se révélaient exacts, quel est le point de vue du Comité Central ? Est-ce la ligne du Parti, et si cela n'est pas la ligne, comment une telle chose a pu se produire ?

3°) Est-il vrai que Joëlle Bony n'a recueilli que 2 voix dans son bureau de vote ? Comment se fait-il qu'à Vénissieux, comme d'ailleurs dans la quasi intégralité des villes où nous avons eu des conseillers municipaux en 1983 (Barre des 5% franchise), nous assistons à un effondrement de nos positions (souvent à peine 1% des voix) en 84 ?

Cet effondrement est-il dû à la forte abstention des travailleurs sanctionnant ce gouvernement de front populaire ? Mais alors pourquoi, nous aussi avons-nous été laminés ? Devons-nous y voir un jugement politique des masses sur notre activité ?

4°) Comment se fait-il que la commission d'enquête n'ait pas transmis au congrès et à l'ensemble du Parti, l'intégralité de la déclaration de Joëlle Bony ?

N'était-il pas reproché justement à Mélusine d'être un falsificateur pour n'avoir retenu que des citations ?

5°) La liberté de vote doit être garantie pour tout militant du Parti, c'est une condition à la démocratie dans le Parti. Cette liberté est-elle garantie? Si oui, comment ce fait-il que le camarade LANG, membre de la commission d'enquête au congrès et qui a indiqué qu'il pensait que rien ne permettait de conclure que Mélusine était un falsificateur, a été exclu?... ou plutôt : « s'est mis en dehors du Parti, en refusant de voter l'exclusion de Mélusine » ?

6°) La liberté de critique au sein du Parti, y compris vis-à-vis du Comité Central doit être garantie pour tout militant du Parti. D'ailleurs Lénine, comme l'indique Lambert, était favorable à ce que tout membre du Parti puisse s'adresser directement au Comité Central, bien évidemment il s'agit d'un droit de critique.

La liberté de lecture doit être garantie pour tout militant du Parti et par conséquent pour lire, il faut acheter des brochures. Dans ces conditions, pourquoi me reprocher d'avoir acheté la brochure de Stéphane Just, ou alors ne faut-il lire que des brochures ne s'opposant pas à l'orientation du Parti ?

8°) Enfin, je vous fait part de mon vif étonnement car dans ma cellule il n'y a pas eu de vote sur l'exclusion de Mélusine, dans d'autres cellules il y a eu vote, et les membres du Parti refusant de voter son exclusion ont été eux-mêmes exclus du Parti, ou se sont mis eux-mêmes en dehors du Parti en refusant de voter l'exclusion de Mélusine.

Ce vote se justifiait-il dans les cellules et si oui pourquoi notre responsable de secteur et celui de la fraction sécurité sociale qui étaient présents ne l'ont ils pas exigé?

Sinon pourquoi l'avoir fait dans d'autres cellules et alors si un tel vote ne se justifiant pas ne faut-il pas réintégrer les camarades exclus pour ce vote ?

Profondément attaché au P.C.I., J'espère que le Comité Central m'informera rapidement de sa décision et des réponses qu'il entend apporter dans cette déclaration que je lui transmet. Je pense que mon exclusion ayant été prononcée le 18 Septembre, le Comité Central ne fera aucune difficulté à répondre dans les jours qui viennent.

LAMINE.

Cellule Sécurité Sociale du Secteur Nanterre.

Le camarade Lamine ne recevant pas de réponse du Comité Central, le 1^{er} octobre 1984 les camarades Ophélie, Pénélope et Lamine s'adressaient alors ensemble au C.C.

LES CAMARADES OPHELIE, PENELOPE et LAMINE
au COMITE CENTRAL du PARTI

Camarades,

Un conflit extrêmement grave traverse notre cellule, nous voulons par cette lettre, nous adresser directement au Comité Central et à tous les militants du Secteur.

Militants de la même cellule, nous n'avons aucunement l'intention de constituer une clique, les cliques complotent ; Nous, nous adressons pour notre part franchement, loyalement à la direction du Parti pour la saisir de cette situation.

Nous tenons à préciser que le camarade Lamine est toujours membre du Parti, puisque le Comité Central n'a pas encore fait connaître sa décision dans le cadre de l'article VI, paragraphe 4 des statuts.

1°) Le Camarade Lamine entend indiquer que lors de la cellule du 17 Septembre, seuls les camarades CRIN, BLACK, et LAMINE étaient présents. La décision de l'exclure a été prise par 2 Voix POUR et 1 Voix CONTRE.

La demande d'attendre la prochaine réunion de cellule afin que tous les camarades aient la possibilité d'être présents, vu l'importance de la décision à prendre, a été refusée.

2°) Les Camarades Pénélope et Ophélie entendent indiquer que lors de la réunion de cellule du 24 Septembre, elles étaient présentes ainsi que les Camarades Crin et Buridan.

Qu'elles ont contesté la présence du camarade Buridan en tant que nouveau responsable de cellule, sans consultation préalable de la cellule. L'ensemble des membres de la cellule présents s'accordent sur le fait que le camarade Buridan dans ces conditions ne pourra voter sur cette question. La cellule par 2 Voix POUR (Ophélie et Pénélope) et 1 Voix CONTRE (Crin) décide que le camarade Lamine peut participer à cette réunion de cellule, puisque, comme l'indiquent les statuts du Parti en leur article VI - Paragraphe 4 -, si les cellules ont pouvoir de sanctions, celles-ci doivent être soumises au Comité Central. Le Comité Central ne s'étant pas prononcé, la présence du camarade Lamine est de droit.

Face au vote démocratique de la cellule, organisme politique majeur, le camarade Crin indique si Lamine vient, il sort. La pratique qui consiste à participer à un vote et à exercer un chantage ensuite est inacceptable.

3°) Les Camarades Pénélope et Ophélie entendent indiquer qu'elles ont déclaré lors de la cellule du 24/9/84 qu'elles étaient opposées à l'exclusion du camarade Lamine. Si on avait accepté d'attendre leur présence pour prendre une telle décision, le camarade Lamine n'aurait pas été exclu ; puisque Lamine, Ophélie et Pénélope sont contre l'exclusion, puisque Crin et Black pour l'exclusion ; puisque la camarade Marie-Thérèse n'a pas participé aux cellules et ne peut prétendre participer à un vote qu'en étant présente.

4°) Les camarades Ophélie, Pénélope et Lamine entendent indiquer que la camarade Gaya, non membre de la cellule, était présente lors de la cellule du 17 Septembre, sans y avoir été invitée par la cellule. Il est contraire au centralisme démocratique de permettre à n'importe quel militant de venir soudainement à une réunion de cellule qui n'est pas la sienne.

5°) Les Camarades Pénélope et Ophélie souhaitent une réponse prompte du Comité Central à la lettre du Camarade Lamine en date du 27/9/84. Notamment en ce qui concerne la politique mise en œuvre à Vénissieux, dans les conseils Municipaux, et le texte intégral des déclarations de Joëlle Bony lors de l'abstention sur le budget global, sur les impôts locaux, lors du vote pour l'élection du maire P.C.F., et lors de la minute de silence.

6°) Les camarades Pénélope et Ophélie entendent indiquer qu'elles sont étonnées qu'il soit dit maintenant que Stéphane Just a été exclu du Parti, puisque

jusqu'ici il avait toujours été dit « qu'en refusant de voter l'exclusion de Mélusine, Stéphane Just s'était mis hors du Parti ».

Nous n'avons jamais eu connaissance d'une résolution du Comité Central concernant son exclusion comme ennemi du Parti. En conséquence de quoi, aucun reproche ne peut être fait au camarade Lamine pour avoir eu une discussion avec Stéphane Just. Ce, d'autant plus, qu'à aucun moment il n'a été demandé au camarade Lamine, la nature de la discussion qui a eu lieu.

7°) SUR LA LETTRE D'INFORMATIONS OUVRIERES (N°69 du Jeudi 27/9) intitulée: « Itinéraire » :

Les camarades Pénélope, Ophélie et Lamine s'étonnent que la lettre d'I.O. indique : « Précisément nous sommes fondés à penser que le bureau politique de la L.C.R. a fait un compte rendu exact des discussions ». Nous ne comprenons pas que l'on puisse accorder le moindre crédit aux propos tenus par le bureau politique de la L.C.R.. Quelle est la position du Comité central sur cette question ?

Le document du Bureau Politique de la L.C.R. indique que cette rencontre a eu lieu : « à la demande de la L.C.R. », or la lettre d'I.O. indique que Stéphane Just s'adresse à la L.C.R.. Est-ce le bureau politique de la L.C.R. qui a fait cette demande de rencontre, ou est-ce Stéphane Just qui s'est adressé à la L.C.R. ?

Comment se fait-il qu'il y ait discussion sur les positions de Stéphane Just à partir seulement d'un résumé de positions du Bureau Politique de la L.C.R. et d'extraits de citations de Stéphane Just. Mélusine ayant été accusé de falsification pour avoir utilisé des citations, ne serait-il pas plus souhaitable, puisqu'il y a examen des positions de Stéphane Just, que soit communiqué à l'ensemble des militants du Parti, l'intégralité des textes de Stéphane Just depuis son exclusion du Parti ?

Comment se fait-il que le rédacteur de la lettre d'I.O., puisse faire l'équation suivante: dire que « l'élection d'une Majorité absolue de députés P.S., flanqués d'un nombre plus réduit de députés du P.C.F. » = expliquer « l'absence de responsabilité des staliniens dans la tenue de cette politique »? En quoi l'observation de la réalité entraîne une telle conclusion ? Le Comité Central dispose-t-il d'un texte de Stéphane Just expliquant l'absence de responsabilité des staliniens dans la politique suivie par ce gouvernement ? ... auquel cas, il serait bon que nous puissions en avoir connaissance.

Enfin est-ce bon argument de reprocher à Stéphane Just de discuter avec la L.C.R., alors que dans la même temps, nous ne repoussons pas résolument toute idée de discussion avec la L.C.R. ?

Puisqu'il y a examen des positions de Stéphane Just, nous pensons que le Comité Central ne fera pas d'objection à ce que ça se fasse dans la plus grande clarté, et au nom de cette clarté, il est indispensable que soit communiqué à tous les militants, l'intégralité des textes de Stéphane Just depuis son exclusion.

Salutations fraternelles.

LAMINE

OPHELIE

PENELOPE.

[suivent les trois signatures manuscrites]

(Tous trois membres de la cellule Sécurité Sociale du Secteur Nanterre). Le 1° Octobre 84.

NANTERRE, le 3 Novembre 84

LETTRE AU COMITE CENTRAL

et aux militants du Secteur Nanterre.

Camarades,

3 Camarades ont été exclus depuis 1 mois et demi (Lamine, Pénélope et Ophélie). Alors qu'ils se sont adressés au Comité Central pour contester leur exclusion et obtenir des réponses précises aux questions qu'ils posaient, aucune réponse sérieuse n'a été apportée à ce jour. J'estime que le Comité Central est en train d'étouffer toute démocratie dans le Parti:

- Viol des statuts: Invention de la mise en dehors du Parti.

- Viol de la démocratie: Obligation pour les militants de voter dans les cellules et au congrès l'exclusion de Mélusine, sinon exclusion des militants.

Le Comité central pratique la politique du double langage:

Côté cour, Lambert, dit dans la lettre d'I.O. (N°68 du 10/9/84), que tout membre du Parti ou personne ayant eu quelque affaire que ce soit avec le Parti est en droit de s'adresser à la direction ;

Côté jardin, au premier cas se présentant, Lambert et le comité central s'empressent de faire tout le contraire en se refusant à répondre aux 3 lettres des camarades.

Double langage à nouveau pour la préparation du congrès : Au nom de la démocratie, on prétend interdire aux délégués pour le congrès de parler plus de 10 minutes.

Le Comité Central dit notre ligne c'est la démocratie! Démocratie pour qui ?

Démocratie pour les militants du Parti ? Non, la direction exclut tous les militants en désaccord.

Démocratie pour les travailleurs ? Non, pour moi la vraie démocratie pour les travailleurs, c'est le pouvoir de la classe ouvrière, le socialisme. Je suis rentrée au P.C.I. pour combattre pour le socialisme et aujourd'hui on me demande, on nous demande de condamner des camarades qui disent que la parti devrait avoir pour mot d'ordre « On ne peut aller de l'avant, si l'on craint d'aller au socialisme ». Le refus d'élaborer un programme va de pair avec le refus d'avancer la perspective du socialisme, dans I.O., dans les cellules, dans toute notre propagande, la question du socialisme est aux oubliettes.

Alors qu'est-ce que cette démocratie qui n'est pas le socialisme ?

La direction nous dit : Notre ligne c'est la démocratie, l'abrogation des institutions de la V° République, l'assemblée nationale souveraine. Mais sans lier de tels mots d'ordre à la question du socialisme, n'est-ce pas en définitive se placer inévitablement sur le terrain de la république parlementaire bourgeoise ?

J'appelle les militants du P.C.I. à combattre l'orientation erronée du Comité Central pour la réintégration de tous les exclus, j'entend que cette lettre figure au Bulletin intérieur comme ma contribution à la discussion au congrès.

La Camarade PERVENCHB

Secteur Nanterre - Cellule Conink -

[suit la signature manuscrite]

Nanterre, le 3 Décembre 84
 A L'ASSEMBLEE DU SECTEUR NANTERRE
 PREPARATOIRE AU CONGRES DU P.C.I..
 AU COMITE CENTRAL DU P.C.I.

Camarades,

Le 3 Novembre, J'ai envoyé à LACAZE, ma contribution, cela fait donc un mois. Malgré mes demandes répétées, y compris par communication téléphonique, on a refusé de la faire paraître dans le bulletin intérieur N°4, puis dans le bulletin intérieur N°5.

Pourtant tout militant a le droit de s'exprimer et de faire une contribution dans la cadre de la préparation du congrès. Le comité central a donc décidé de censurer et d'écarter certaines contributions, cela est inadmissible, contraire aux principes du Trotskisme.

Par contre, alors que la règle définie par le comité central, lui-même, est la limitation des contributions à 3 pages : KOSTAS, membre du Comité central bénéficie d'un privilège de 7 Pages.

Par contre, le bulletin intérieur est monopolisé par le Comité Central, la plupart des contributions émanent d'ailleurs du Comité Central.

Par contre, lorsque des camarades émettent des désaccords avec l'orientation suivie, ils sont tout de suite taxés d'ennemis du Parti (Voir BI N°4 et BI N°5).

D'ailleurs depuis des mois, aucune réponse n'est apportée aux questions que se posent les militants. Le Comité Central nous dit : « notre ligne c'est la démocratie », mais de quelle démocratie s'agit-il puisqu'on censure les militants et on exclut les camarades qui disent : « On ne peut aller de l'avant, si l'on craint d'aller au socialisme » ?

On veut cacher ma contribution à tout le Parti, on dénie à des militants le droit de s'exprimer, dans ces conditions pourquoi cautionnerai-je, la préparation de ce congrès, par ma présence à cette assemblée ? Militante du P.C.I., je décide dans conditions de faire parvenir ma contribution au « Comité National pour la réintégration des exclus dans la P.C.I. et pour son redressement politique et organisationnel » afin que celui ci veuille bien en assurer la diffusion.

Il faut sauver le Parti de l'abîme dans lequel le comité central est en train de le précipiter, il faut rétablir le centralisme démocratique dans l'organisation et défendre le programme de la révolution socialiste. C'est d'ailleurs, le combat qu'a toujours mené Trotsky qui fustigeait la social-démocratie qui : « divisait son programme en deux parties indépendantes l'une de l'autre: le programme minimum, qui se limitait à des réformes dans le cadre de la société bourgeoise et le programme maximum, qui promettait pour un avenir indéterminé le remplacement du capitalisme par le socialisme » (Programme de transition) et ne parlait du socialisme que les jours de fête.

La Camarade PERVENCHE

Secteur Nanterre - cellule Conink -

Voici maintenant un compte rendu d'une cellule du 13^{ème} arrondissement de Paris.

Cellule du 8 Octobre 1984

Présents : Gaspard
 Eurtin
 Juliette
 Aubry

Ordre du jour : Rapport politique portant sur l'éditorial d'I 0. et la double page sur la situation chez Renault.

Intervention d'Aubry portant sur l'article du Matin. Ce sera le prétexte pour obliger Gaspard à prendre position sur un texte déclarant que Stéphane Just était l'instigateur des attaques de la L.C.R. et de la presse bourgeoise incitant à la destruction du P.C.I.

Les termes de cette discussion continuaient la discussion déjà engagée à la précédente cellule (1.10.84) où Gaspard a émis des réserves par rapport à la lettre d'I 0. sur S. Just (« Itinéraire suite »).

Presque une heure de « discussion » (plutôt un procès) à sens unique, où Aubry et Eurtin (le « perroquet ») ont monopolisé la parole pour faire pression sur le rôle de Gaspard.

Gaspard, quant à lui, estimant que les arguments qu'on lui avançait, étaient empruntés à la presse bourgeoise (Le Matin), d'une part et d'autre part, à l'opération montée de la L.C.R., ne pouvait en aucun cas conclure par une position honnête, tranchée et définitive, ceci d'autant plus qu'il a réitéré la demande des B.I. (cette demande avait déjà été faite depuis 2 mois) et des textes intégraux de S. Just. Visiblement la volonté des camarades Eurtin et Aubry était bien différente. Le camarade Gaspard a alors demandé un délai de réflexion d'une semaine.

La détermination des camarades était telle que, pour leur part, l'article du « Matin » était suffisante pour caractériser Just en tant que destructeur d'u P.C.I. et qu'il était inadmissible que Gaspard ne puisse se prononcer. Gaspard a estimé, quant à lui, que c'était le Parti qui devait lui donner les moyens (B.I. et les textes intégraux de Just) et non la presse bourgeoise et les « crypto-staliniens propulsés par la bourgeoisie ».

Il y eut un vote : le texte affirmant que Just était un destructeur du P.C.I.

Le résultat : 3 pour - 1 abstention (Gaspard)

Conclusion : « Gaspard s'est lui-même mis en-dehors du parti » (exclusion).

CONTRIBUTION A LA DISCUSSION PODR LE 29È CONGRES DU P.C.1.
--

UNE QUESTION REFERENDAIRE-PLEBISCITAIRE

Les militants du P.C.I. ont dû attendre le bulletin intérieur n° 4 pour savoir sur quoi ils auront à se prononcer au cours des Assemblées générales électives des délégués aux Congrès régionaux.

« Le n° 4 sera dans les cellules du 19 novembre et le n° 5 dans celles du 26. Les assemblées générales de secteur (ou de département selon l'importance des unités) électives doivent avoir lieu durant la dernière semaine de novembre.

« Ces assemblées générales électives voteront sur les textes rassemblés dans le bulletin intérieur n° 1. Elles répondront donc, en votant ces textes, à la question : nos analyses faites au XXVIIIe congrès ont-elles été vérifiées par les événements et, au vu des textes fondamentaux - publiés par le parti dans la période qui va du congrès à septembre 1984 - avons-nous appliqué l'orientation décidée au XXVIIIe congrès? »

Cette façon de procéder est pour le moins surprenante. A un texte d'orientation dégageant les voies sur lesquelles le P.C.I. devraient s'engager et poursuivre, est substituée une question digne d'un référendum de la Vè République. La direction entend obtenir d'un plébiscite l'affirmation de son infailibilité, c'est-à-dire un blanc-seing pour l'avenir. Appliquer les méthodes et recettes de la Vè République à l'intérieur du P.C.I. il fallait y penser.

Car enfin : l'orientation définie au 28è Congrès peut avoir été appliquée sans que les analyses aient été vérifiées par les événements ; telle ou telle partie peut avoir été vérifiée et d'autres non ; l'orientation peut avoir été appliquée seulement en partie. Et il existe de multiples possibilités. C'est vraiment la question référendaire-piège. Ensuite restent inconnues les perspectives et tâches qui confrontent, dans la période qui vient le P.C.I. En général c'est pourtant pour apporter des réponses à cela que l'on prépare un Congrès.

La direction du P.C.I. administre ainsi une nouvelle et extraordinaire preuve de l'arbitraire avec lequel elle dirige le parti : le référendum plébiscitaire comme moyen d'affirmer son autorité.

METHODE ET OBJECTIFS PROCLAMES AU 28è CONGRES

Procédons aux vérifications nécessaires.

Dans le « deuxième rapport préparatoire au XXVIIIè Congrès du P.C.I. (présenté par Lacaze) » voté par le C.C. des 10 et 11 février 1984 et publié dans le bulletin intérieur n° 3, on lit (première ligne du préambule) :

« Que parmi les trois rapports soumis à la discussion du parti pour le XXVIIIè congrès, ce soit le rapport consacré à la construction du parti des 10 000 qui ait été présenté le premier, relève d'un choix délibéré. » Suit une citation du Programme de Transition qui se conclut par : *« Tout dépend du prolétariat c'est-à-dire au premier chef de son avant-garde révolutionnaire. La crise historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire. »* Lacaze poursuit : *« Et c'est pourquoi le comité central a estimé qu'il fallait cadrer les analyses et les perspectives politiques en répondant à la question : Peut-on, doit-on construire le parti des 10 000 avant la crise révolutionnaire? »*

Bien entendu la réponse du rapport de Kostas, rapport auquel Lacaze se référait, était oui :

« on peut construire le parti des 10 000 avant la crise révolutionnaire parce que l'on a accumulé les matériaux nécessaires dans la toute dernière période » ...

« a) la première condition réside dans une ligne juste (notre ligne a été vérifiée par les faits). Et des méthodes de direction correctes dans le domaine des

problèmes politiques d'organisation et sur lesquels nous avançons mais d'un pas insuffisamment rapide au regard des nécessités et des possibilités.

« b) la deuxième condition, qui est décisive, est de garder les mêmes critères de construction du parti.

La résolution générale du 28^e Congrès affirmait

« Le congrès réaffirme solennellement : Il n'est d'autre voie pour construire le P.C.I. des 10 000 (il s'agit donc bien du P.C.I.) dans les plus brefs délais que celle de combattre pour le P.C.I., qui combat pour la construction d'un parti des travailleurs. »

En conséquence de quoi le 28^e Congrès décidait de proposer à la « Convention nationale pour un parti des travailleurs » qui se tenait une semaine après le 28^e Congrès, le 29 avril, de prendre toute une série de décisions : constitution d'une liste « pour un parti des travailleurs » ; adoption d'une plate-forme électorale ; « élection d'un Comité national provisoire » « Pour un parti des travailleurs » et convocation d'une réunion de ce Comité National le 26 mai dans l'objectif de préparer la Conférence des représentants des sections pour un « Parti des travailleurs » ; « appel à constituer dans tout le pays des Comités de sections pour un parti des travailleurs ».

La résolution précisait :

« Tout se concentre donc en fait dans la bataille pour mettre sur pied dans les quartiers, les entreprises des centaines de sections pour un parti des travailleurs.

« Nous décidons d'engager la bataille pour faire 20 000 adhérents à ces sections, comités de soutien pour la liste « Pour un parti des travailleurs » d'ici le 15 mai et 40 000 d'ici le 17 juin.

Sur les « appels à voter et résultat électoral », la résolution concluait :

« Le congrès considère que les objectifs des appels à voter par département (qui doivent être définis par les comités de sections) ne peuvent au total correspondre à un objectif inférieur à 200 000 appels. »

Etre « fidèle » aux rapports et à la résolution générale votés au 28^e Congrès, à la « méthode » dont Lacaze disait : « ce n'est pas par hasard que ce soit le rapport consacré à la construction du parti des 10 000 qui ait été présenté le premier (cela) relève d'un choix délibéré » voudrait que :

a) on apprécie les analyses et l'orientation imprimées par la direction à son écho dans les masses ;

b) aux résultats quant à la construction du « P.C.I. des 10 000 » et du P.T.

Il n'y est pas même fait mention dans la question référendaire. D'où il faut bien conclure : un premier point est acquis : la direction rompt avec la méthode dont elle se prévalait pour préparer le 28^e Congrès et également avec la fameuse formule « objectif-résultat » qui est devenue « fixer des objectifs, quant aux résultats on s'en fout ». L'important est seulement d'obtenir un plébiscite quant à l'infaillibilité de la direction et cela d'autant plus que tout montre combien elle est faillible.

« OBJECTIFS ET RESULTATS »

Le bilan véritable est triste et douloureux. Rien, absolument rien de ce qui avait été proclamé, affirmé, juré n'a été réalisé. Même en se référant aux écrits officiels de la direction qui pourtant ruse et truque la comparaison objectifs-résultats est éloquente.

Où en est-on du « P.C.I. des 10 000 » ? La résolution générale déclarait :

« Huit semaines pour franchir une étape décisive ». Huit mois plus tard le chiffre des adhérents au P.C.I. officiellement donné est de « 6 000 environ ». C'est-à-dire, qu'en prenant ce chiffre comme exact, le P.C.I. en serait au même point qu'au mois d'avril. Or, quiconque veut regarder les choses en face ne peut se faire d'illusion : c'est un trucage. Il y a perte et perte importante de militants ; le

plus souvent il manque aux réunions de cellule d'un tiers à deux tiers des inscrits. Les « fantômes » se comptent par centaines et par centaines. Le militantisme, mis à part une couche d'activistes, est de plus en plus faible, sinon inexistant. I.O. est de moins en moins vendu de façon militante. Quant au niveau théorique et politique général, mieux vaut ne pas en parler. De façon générale la résolution sur la « formation - école de cadre » est restée lettre morte.

En ce qui concerne le P.T. ce n'est pas plus brillant. Aux dires des communiqués du « Comité national provisoire » nous constatons que les résultats électoraux ont été les suivants : 0,91% des suffrages exprimés, 182.320 voix. En tout état de cause une liste qui, au plan national obtient de si maigres résultats, ne représente pas un courant ayant un impact national. Les listes les plus fantaisistes peuvent et ont à l'occasion dépassé ces résultats. Mais référons-nous à ce qui était envisagé. La résolution du 28^e Congrès envisageait implicitement des résultats électoraux nettement plus élevés, puisqu'elle affirmait : les objectifs des appels à voter ne peuvent être inférieurs à 200 000. Sans forcer les chiffres 200 000 appels à voter « liste pour un parti des travailleurs » signifiait 400 à 500 000 voix. Or les résultats sont inférieurs à l'objectif des appels à voter.

Mais surtout un aspect hautement significatif et sur lequel la direction a observé au maximum le silence, c'est l'effondrement des voix en rapport avec les élections municipales là où le P.C.I. avait également soutenu des listes. La signification de cet effondrement est claire: travailleurs et militants ont été cruellement déçus de la politique du P.C.I. là où ils ont pu suivre celle-ci. Elle ne répond pas à leurs préoccupations, à leurs aspirations, à leurs besoins.

Continuons à comparer objectifs et résultats. La résolution du 28^e Congrès affirmait : objectif au 17 juin, 40 000 adhérents. Au Comité national provisoire du 30 septembre 1984 Josette Logereau déclarait : 14 572 cartes en juillet. En réalité il ne s'agit pas d'adhésions mais de contributions souscrites pour la plupart une fois pour toutes au cours de la campagne électorale.

C'est ce bilan arrêté en septembre qu'il faudrait inclure dans la discussion. A partir de lui, la justesse ou non de la politique de la direction du P.C.I., discutée du point de vue de la construction du parti révolutionnaire pourrait être appréciée. C'est ce que veut éviter la direction. Nul doute que, pour ce faire, elle va mettre sur le papier d'autres plans plus ou moins fantastiques.

Le bilan, depuis la rentrée politique, n'est pas plus brillant sinon moins, et en ce qui concerne le P.C.I., et en ce qui concerne le P.T. A cette rentrée le bureau national provisoire prenait certaines décisions que Seldjouk commentait ainsi. à l'A.G. de rentrée de la R.P. :

« Il y a maintenant des cartes pour la fin de l'année 1984. Sur ces cartes, il y a des emplacements pour les timbres, il y a des timbres à coller sur ces cartes. Il s'agit de la matérialisation de notre décision de construire des sections pour un parti des travailleurs en leur assurant une totale indépendance matérielle et financière à l'égard du P.C.I.. Et pour cela 15 000 adhérents, c'est 15 000 cartes et 15 000 timbres... »

... » Les élections législatives à venir (et dans l'hypothèse la plus éloignées auront lieu dans ni moins de deux ans) constitueront un moment essentiel de la situation politique issue de 1981.

« Et à avant les élections législatives, il y a les élections cantonales. » ...

... « C'est ainsi que nous préparons la deuxième convention nationale pour un parti des travailleurs qui se réunira début janvier. Cette deuxième convention nationale, bien évidemment, aura une question centrale à son ordre du jour: sommes-nous en situation au début du mois de janvier 1985, de franchir une nouvelle étape dans la construction de ce parti des travailleurs. »

Pouvait-il s'agir d'autre chose que d'ouvrir la voie à la proclamation du P.T. à échéance rapprochée ?

Où en est-on ? Tout ce que nous savons officiellement de ce point de vue, nous l'apprenons au détour de l'article « Quelques problèmes de la construction du parti » paru dans le bulletin de discussion n°4 :

« la transition indispensable pour la construction de sections pour un parti des travailleurs.

« Une discussion de congrès serait purement formelle si elle se contenter de ressasser ce qui est acquis. Il faut essayer d'aller plus loin pour résoudre les difficultés auxquelles se heurte notre progression à ce jour. »

« Les difficultés auxquelles se heurte notre progression à ce jour ». Tout militant qui est aux prises avec la réalité sur le terrain et qui connaît le style de ce genre de « dirigeant » comprend qu'une fois encore les résultats n'ont rien à voir avec ce qui était projeté. Il sait que la plupart des « sections pour un parti des travailleurs » sont fantomatiques, qu'elles n'ont aucune vie et action politique propres, que nombre de militants du P.C.I. ne veulent ni y participer, ni y cotiser. Le chiffre d'inscrits annoncés montre que la construction du P.C.I. n'a pas plus progressé au cours de ces derniers mois, qu'au cours des mois qui ont suivi le 28^e Congrès. Par contre, il sait aussi que la décomposition politique interne et organisationnelle s'est poursuivie.

Mais une fois de plus des affirmations catégoriques sont énoncées ainsi que des postulats pour bloquer toute réflexion et discussion. Le « vainqueur de Villeneuve-Saint-Georges » vous le dit : *« Une chose doit être établie d'emblée : rarement dans notre histoire nous avons été aussi près de l'objectif ».*

Et si les objectifs ne sont pas atteints à qui la faute ? Le même le dit : *« Que nous manque-t-il pour concrétiser ? L'absolue conviction que nous pouvons et que nous devons agir dès à présent comme un parti. D'où une perpétuelle oscillation entre une politique de groupe propagandiste et une politique de parti. »*

N'en déplaise à la direction infailible : si on se réfère à la méthode proclamée au 28^e Congrès, les échecs retentissants dans la construction du P.C.I. des 10 000, d'un P.T., démontrent que ses analyses politiques et l'orientation qu'elle imprime au P.C.I. ne correspondent pas à la réalité et aux exigences de la situation politique, de la lutte de classe du prolétariat.

LA « LIGNE DE LA DEMOCRATIE » ET L'EXPERIENCE DES MASSES

Ce n'est pas la forme bonapartiste du pouvoir bourgeois qui empêchent les députés du P.S. et du P.C.F. de pratiquer la politique que le prolétariat et la population laborieuse attendaient d'eux, c'est la nature de ces partis ouvriers-bourgeois, c'est la politique de l'union de la gauche c'est la défense du régime capitaliste qui les amène à défendre le pouvoir, l'état bourgeois sous sa forme concrète, la Ve république et ses institutions. La classe ouvrière, la population laborieuse en ont de plus en plus conscience. L'antagonisme fondamental, comme l'option fondamentale, ne sont pas « bonapartisme » ou « démocratie », mais défense du régime capitaliste en crise et attaque forcenée du pouvoir d'achat, des acquis, du droit à la vie des travailleurs, ou s'engager sur la voie qui mène au socialisme. En réalité, dans ce faux dilemme, « bonapartisme » ou « démocratie », c'est toute la « philosophie » du Front populaire qui est reprise en la rafraîchissant à peine d'un coup de peinture. Mais précisément les tenants de « l'union de la gauche » qui dénonçaient à juste titre la Ve république comme « le coup d'état permanent », parce que défenseurs de l'ordre bourgeois, du capitalisme en crise, dès qu'ils furent au pouvoir se sont adaptés à la Ve république et à ses institutions. Ils se sont soumis à elles et les ont servis. L'odyssée de Mitterrand démontre la faillite de la « ligne de la démocratie », c'est à dire du retour au parlementarisme. Cette expérience, les masses viennent de la faire.

A moins de tout confondre, le bonapartisme n'est pas le fascisme mais éventuellement une transition vers le fascisme. De plus, le bonapartisme de la Ve république est un bonapartisme bâtard. La lutte de classe du prolétariat a contraint De Gaulle à laisser subsister les conquêtes démocratiques fondamentales des masses, celles dont L. Trotsky dit : *« à l'intérieur de la démocratie bourgeoise, se servant d'elle et luttant contre elle, les ouvriers édifièrent leurs fortifications, leurs bases, leurs foyers de démocratie prolétarienne: syndicats, partis, clubs d'éducation, organisations sportives, coopératives. »* Ce n'est pas rien. C'est l'essentiel des conquêtes démocratiques que le prolétariat a arrachées à la démocratie bourgeoise en se servant d'elle et en luttant contre elle. Ce que les travailleurs peuvent attendre de « la démocratie » et qu'ils lui ont arraché au cours

de décennies de lutte, ils l'ont maintenu sous la Vè République. C'est ce qui leur a permis de porter au pouvoir un président de la République « socialiste » et une majorité sans précédent de députés du P.S. et du P.C.F. à l'Assemblée nationale. Que Lambert le veuille ou non, la population laborieuse a pris largement conscience que l'obstacle majeur, c'est l'attachement du P.S. et du P.C.F. à la société bourgeoise. Elle se rend de plus en plus nettement compte qu'aucune solution à ses problèmes ne peut être donnée dans le cadre du régime capitaliste, du pouvoir bourgeois quelle que soit sa forme, « bonapartiste » ou « démocratique », c'est-à-dire parlementaire bourgeoise. Tout ce que peut permettre la société bourgeoise, la « démocratie », ils l'ont utilisé en élisant Mitterrand et une majorité écrasante de députés du P.S. et du P.C.F. ; or, ceux-ci n'ont rien eu de plus pressé que de se faire les instruments du capital, de servir et de ne servir contre les travailleurs des institutions de la bourgeoisie sous leurs formes concrètes actuelles, celles de la Vè République, comme ils auraient servi et se seraient servis des institutions d'une démocratie parlementaire.

Un premier défaut de l'analyse du P.C.I. est de ne pas tenir compte que la masse énorme et toujours croissante des abstentions ouvrières, parce qu'elles ne sont pas la conséquence d'une défaite et le signe d'une débandade politique, signifie, étant donné ce que sont le P.S. et le P.C.F. que la classe ouvrière croit de moins en moins que le bulletin de vote puisse lui permettre de résoudre ses problèmes. Le P.S. et le P.C.F. lui ont expliqué pendant des années qu'une victoire électorale leur amènerait « des lendemains qui chantent ». La classe ouvrière, la population laborieuse avaient l'illusion qu'en portant au pouvoir « leurs » partis par le bulletin de vote elles modifieraient le cours des choses. Leur abstention massive prouve qu'elles perdent leurs illusions et sur le P.S. et sur le P.C.F. et sur les vertus souveraines du bulletin de vote.

« *Le prolétariat peut arriver au pouvoir non dans les cadres de la démocratie bourgeoise mais seulement par la voie révolutionnaire* ». La classe ouvrière, la population laborieuse par leur abstention massive témoignent qu'elles acquièrent cette expérience. Evidemment, les dirigeants du P.C.I. ne vont pas manquer de répliquer que la Vè République ce n'est pas la démocratie bourgeoise, mais le bonapartisme. Ils oublient qu'il s'agit d'un « bonapartisme bâtard ». Trotsky assignait en 1932 au Front Unique : « *au point de départ la défense de toutes les institutions et de toutes les conquêtes de la démocratie ouvrière* ». Il écrivait cela alors que le gouvernement « bonapartiste » de Papen était au pouvoir. Il n'assignait pas pour autant comme objectif au F.U. le retour au parlementarisme bourgeois parce qu'il expliquait également que les conquêtes de la « démocratie ouvrière » étaient les bastions, les moyens de la préparation de la révolution prolétarienne. En France, le mouvement spontané du prolétariat a réalisé au moment de la grève des mineurs en mars-avril 1963, par la grève générale de Mai-Juin 1968, contre De Gaulle et la Vè République, les tâches que L. Trotsky assignait en 1933 en Allemagne au Front Unique, sans quoi Giscard d'Estaing n'aurait pu être chassé du pouvoir, ainsi qu'une grande partie de députés du R.P.R. et de l'U.D.F. de l'Assemblée Nationale, François Mitterrand et une majorité de députés du P.S. et du P.C.F. n'auraient pu être élus. Mais au cours des trois ans et demi qui viennent de s'écouler, la classe ouvrière a appris que le bulletin de vote par lui-même ne résolvait rien. C'est pourquoi une grande partie des prolétaires s'abstient. Ils cherchent une autre voie et on ne leur ouvre pas en prônant le retour à la démocratie parlementaire.

CONVERGENCE

La direction du P.C.I. en préconisant la « ligne de la démocratie », le retour au parlementarisme ne répond pas à ces millions de travailleurs qui fondamentalement cherchent la voie de la révolution prolétarienne. Elle fait écho à Bergeron qui redoute que s'ouvre la voie de la révolution prolétarienne. A de multiples reprises dans son livre « 1 500 jours », il souligne : « *Le bon fonctionnement de la société démocratique suppose l'équilibre entre les pouvoirs exécutifs et parlementaires. C'est pourquoi nous avons si souvent au cours de ces vingt dernières années souligné les dangers pouvant naître du renforcement excessif du pouvoir central et du dépérissement du rôle du parlement.* » (page 37).

Plus loin il dit pourquoi: « *Il faut permettre aux mécanismes de la société républicaine d'être le réceptacle des préoccupations des citoyennes et des citoyens. Dans le cas contraire, les mécontentements s'exprimeront dans la rue avec les conséquences que l'on sait.* » (page 123)

Donnant une interview à « F.O. magazine » de septembre 84 à l'occasion de la sortie de ce livre, il réitère: « *Le parlement est l'endroit où s'expriment les mécontentements. Si cela n'est plus possible, ceux qui s'estiment frustrés, ceux qui considèrent à tort ou à raison qu'on ne tient pas suffisamment compte de leurs occupations, porteront le débat dans la rue avec toutes les conséquences qui pourront en résulter.* »

Depuis quelque temps, la direction du P.C.F. s'est également convertie à la « ligne de la démocratie ». Utilisant les moyens dont elle dispose, elle dénonce maintenant le caractère « monarchique » de la forme actuelle de domination de classe de la bourgeoisie. Ainsi dans « L'Humanité » du 23 novembre 1984, on lit dans une enquête sur la nature du régime politique en place : « *le pouvoir législatif, par le biais d'une assemblée nationale quasiment privée de toute souveraineté sur son ordre du jour, est aujourd'hui largement dominé par l'exécutif. Personnalisation du pouvoir, donc, au profit de l'exécutif et du président. Tout le monde s'accorde à reconnaître ce trait à notre constitution.*

« *Or, ce que la démocratie bourgeoise a construit, c'est précisément un système original qui élabore et vote la loi. Cette construction jadis neuve à l'égard de l'Ancien Régime décline aujourd'hui.* »

Ce n'est pas forcer la note que de dire qu'il y a convergence. Marchais, sans le dire, Bergeron en le proclamant, redoutent que la situation pré-révolutionnaire actuelle se transforme en situation révolutionnaire ouverte. Ils s'efforcent d'abord de prévenir, d'empêcher que se produise un mouvement de la classe ouvrière qui ouvrirait une situation révolutionnaire et, au cas où il se produirait néanmoins, de l'enliser dans le marais du parlementarisme bourgeois. La « ligne de la démocratie » et la version prétendument « trotskyste » de ces tentatives.

A QUOI LA CLASSE OUVRIERE EST CONFRONTEE

Pour en juger examinons les grands traits de la situation actuelle. La bourgeoisie a entamé le processus de la reprise en mains directement du pouvoir par les partis et organisations traditionnelles bourgeoises de la Vè République. Non seulement à l'Assemblée Nationale, l'U.D.F. et le R.P.R. doivent retrouver la majorité, mais encore Mitterrand doit être chassé de la présidence de la Vè République. La réussite d'une telle opération ne bouleverserait pas forcément les rapports de force entre les classes tels que ceux-ci ont résulté de la grève générale de Mai-Juin 1968, qui se sont développés depuis et se sont exprimés dans la victoire politique que les masses ont remporté en Mai-Juin 1981. Mais elle permettrait d'effacer, au niveau de l'Assemblée Nationale, du gouvernement, de la présidence, les conséquences de cette victoire politique au nom de « la démocratie » d'ailleurs, la majorité revenant aux partis bourgeois. La Vè République reprendrait plus ou moins stablement son cours.

Les différentes élections qui ont eu lieu depuis 1981 ont été des jalons vers cet objectif. Les élections européennes du 17 juin, la manifestation du 24 Juin, le rejet de la loi Savary par le Sénat exigeant un référendum ont marqué une étape décisive. La capitulation en rase campagne de Mitterrand, la démission du Gouvernement Mauroy-Fitermann-Crépeau et son remplacement par le Gouvernement Fabius-Crépeau ont engagé le processus de la liquidation de l'union de la gauche. Pour la bourgeoisie ce gouvernement doit être un gouvernement poursuivant et accentuant l'offensive anti-ouvrière engagée sous le précédent gouvernement et qui doit amener sans heurts aux élections de mars 1986 à l'Assemblée nationale.

Toute l'opération repose sur l'espoir que la classe ouvrière, la population laborieuse resteront contenues. Dans sa contribution à la discussion préparatoire au 28è Congrès, Stéphane Just soulignait :

« *la classe ouvrière, la jeunesse, la population laborieuse se rendent compte que ce gouvernement qu'elles ont contribué à porter au pouvoir se dresse contre elles, qu'il fait la politique du capital en crise. Elles se rendent compte que pour*

défendre leurs revendications, leurs acquis, se battre contre le chômage, elles doivent l'affronter, ne serait-ce que pour le faire reculer ...

« ... Cela ne veut pas dire que les grandes luttes de classe ne partiront pas des revendications. Cela ne veut pas dire que le mot d'ordre de grandes luttes de classe, d'une grève générale éventuelle sera « A bas le gouvernement », cela veut dire que de tels mouvements se heurteront de plein fouet à ce gouvernement et que la question du gouvernement se pose. À des degrés divers, avec de multiples variantes, les masses le ressentent. C'est une raison majeure, sinon la raison majeure, pour laquelle il n'y a pas eu de grands mouvements de classe et que le déferlement des masses n'a pas eu lieu. Comment s'engager dans le combat? Pour aboutir à quoi ? Ce sont des questions que se posent aux plus larges masses. Et nous devons dialoguer avec elles, les aider à y répondre. D'abord et avant tout, en entretenant aucune illusion sur le gouvernement de « l'union de la gauche ». »

Plus loin:

« Supposons que nous ayons des députés à l'assemblée nationale » ... « Ne devrions-nous pas expliquer qu'il existe une issue gouvernementale différente? En l'occurrence: « Il y a une majorité de députés P.S. et du P.C.F. à l'assemblée nationale. Déclarons que l'assemblée nationale est souveraine, que le gouvernement émane d'elle, qu'il doit répondre devant elle pour appliquer une autre politique, celle de la rupture avec la bourgeoisie, avec ce qu'elle implique. Décidons en quelque sorte que l'assemblée nationale se transforme en une sorte de convention. » »

Ces lignes ont déchaîné la fureur des dirigeants du P.C.I. Cela revient à lancer le mot d'ordre de « A bas le Gouvernement » ont-ils prétendu. Non, cela revenait à ouvrir aux masses une perspective gouvernementale saisissable. Les masses ont donné tort à la direction du P.C.I., l'analyse que celle-ci fait des résultats des élections européennes est partielle et unilatérale :

« A gauche, le regroupement d'une fraction de plusieurs millions de travailleurs, électeurs P.S. et surtout P.C.F. (cf. voir de loin) dans l'abstention, expression politiquement active du rejet de la politique anti-ouvrière en œuvre depuis trois ans que mène le gouvernement de front populaire. »

La population laborieuse n'a pas seulement rejeté la politique du gouvernement de l'union de la gauche mais ce gouvernement lui-même. Elle a marqué qu'elle ne croyait plus aux vertus du bulletin de vote. Cependant, si une perspective politique claire lui avait été ouverte, comprenant une issue gouvernementale pour l'application d'un programme anti-capitaliste, une minorité significative aurait pu se prononcer pour eux. Ainsi aurait été ouverte une voie à l'ensemble de la classe ouvrière. Mais la politique axée sur « la ligne de la démocratie » a contribué à boucher cette perspective. Les résultats électoraux de la liste soutenue par le P.C.I. a été ce que l'on sait. Le plus important est que, bien que n'étant pas défaite, la classe ouvrière, la population laborieuse ont conscience plus encore après le 17 juin qu'avant, que tout combat pour la satisfaction de leurs revendications se heurtera de plein fouet au gouvernement, que la question gouvernementale sera posée, que la préparation et le développement de tels mouvements seront sabotés par les appareils bourgeois syndicaux et politiques du mouvement ouvrier. « C'est une des raisons sinon la raison majeure pour laquelle il n'y a pas eu de grands mouvements de la classe ouvrière et que le déferlement des masses n'a pas eu lieu. Comment s'engager dans le combat ? Pour aboutir à quoi ? Ce sont les questions que se posent les plus larges masses. » Quel gouvernement ? Pour quelle politique ? Comment mettre en place un tel gouvernement ?

BARRAGES DEVANT LA CLASSE OUVRIERE

La politique que la bourgeoisie développe en vue du retour au pouvoir de ses partis suppose et exige que les masses ne puissent apporter de réponse pratique à ces questions, car c'est cette absence de réponses pratiques dont elles puissent se saisir qui les bloque politiquement pour l'instant. Les politiques du P.S., du P.C.F., des appareils syndicaux, de tous les appareils syndicaux F.O. compris, convergent vers le même but : bloquer toute issue politique au prolétariat, empêcher et sinon disloquer tout mouvement qui pourrait ouvrir une voie à la classe ouvrière et permettre ainsi que la transition jusqu'aux élections à l'Assemblée nationale se fasse sans heurts majeurs.

La direction du P.S. a d'ores et déjà accepté d'être défaite électoralement en 1986. Le rôle du Gouvernement Fabius-Crépeau est d'accentuer l'offensive anti-ouvrière au maximum jusqu'en 1986 et d'assurer la transition. Tout juste Mitterrand s'efforce-t-il d'obtenir le maintien de son mandat jusqu'en 1988 et les dirigeants du P.S. de limiter les dégâts par une loi électorale adéquate et des discours plus ou moins gauches. En quittant le Gouvernement la direction du P.C.F. a voulu se donner les moyens, en « critiquant » sa politique de mieux pouvoir empêcher et sinon disloquer tous les mouvements qui permettraient d'ouvrir une voie à la classe ouvrière pour mettre en cause la politique du patronat et du gouvernement et le gouvernement lui-même. Mais elle entend aussi liquider au profit de la bourgeoisie « l'union de la gauche », fermer toute perspective politique à la classe ouvrière, toute solution favorable aux masses, à la question du gouvernement et jouer pleinement son rôle pour permettre que soit atteinte l'échéance des élections à l'Assemblée nationale.

Les mouvements de chez Renault, de Creusot-Loire, la « grève » des fonctionnaires du 25 octobre démontrent une fois encore comment les appareils syndicaux s'y prennent pour casser et disloquer des mouvements réels ou organiser des contre-feux à des mouvements réels possibles. Chez Renault, au Mans notamment, il y a eu une poussée réelle vers un mouvement pouvant mobiliser l'ensemble des travailleurs de chez Renault. Dans « l'unité », F.O. compris, les appareils ont réussi à faire reprendre le travail sans que satisfaction soit vraiment donnée aux revendications. Ils ont disloqué l'action unie, la possibilité de la grève générale de chez Renault pour finalement se satisfaire des déclarations du P.D.G. Hamon, alors que son « plan » confirme la baisse du pouvoir d'achat, le démantèlement de la 5^e semaine de congés payés, les licenciements à peine déguisés.

Dans le groupe CREUSOT-LOIRE, la puissante réaction des travailleurs du Creusot et de la population a contraint le gouvernement à annuler le premier plan de dislocation et de licenciements. Mais là aussi, les dirigeants se sont efforcés de dévoyer la réaction des travailleurs du Creusot en des actions bidons, disloquantes, sans issue : routes coupées, occupation de gares où passe le TGV et ensuite des voies Paris-Lyon. Le véritable combat a été évité à tout prix : appel à la grève de tous les travailleurs du groupe Creusot-Loire pour monter avec les organisations syndicales et la population manifester tous ensemble, le même jour, à la même heure, à l'Assemblée Nationale. Un nouveau plan qui maquille également (à peine) les licenciements a été mis au point à l'initiative du gouvernement. F.O. et la C.F.D.T. ont donné leur accord à ce plan. La C.G.T. se prononce contre. C'est la division. Si cela ne suffit pas, la direction de la C.G.T. aura à nouveau recours aux « actions rodéos ».

Chez les fonctionnaires, l'appel parallèle des fédérations F.O. et C.G.T. à une grève de 24 heures, la F.E.N. appelant à une demi-journée de grève, la C.F.D.T. laissant ses syndicats libres de décider est le type même du pseudo mouvement, contre-feu réel au combat possible, démobilisateur et liquidateur.

Là ne s'arrête pas cette politique : ce genre « d'unité » se combine à la division ouverte que pratique chacune à sa façon la direction de la C.G.T., celle de F.O., celle de la F.E.N. sur le terrain syndical, le P.C.F. sur le terrain directement politique. Tout prend son sens plein en ce que le P.S., le P.C.F., la C.G.T., F.O., la F.E.N. renvoient à... l'utilisation du bulletin de vote, à la « démocratie », c'est-à-dire à l'échéance 1986, alors que précisément les travailleurs viennent de faire l'expérience qu'ils ne résoudront pas leurs problèmes par le bulletin de vote et qu'ils le marquent par leur abstention massive.

LA POLITIQUE DE LA DIRECTION DU P.C.I.

Et la politique de la direction du P.C.I. dans tout cela ? Certaines affirmations pourraient faire croire qu'elle s'est plus ou moins réorientée. Ainsi une déclaration du Bureau Politique du P.C.I. se conclut par : « *seul le combat politique dans l'unité, pour que la majorité P.S.-P.C.F. à l'Assemblée nationale décide qu'elle dispose de l'ensemble des pouvoirs, qu'elle les mette en œuvre afin de satisfaire, contre les capitalistes, les revendications et espoirs des travailleurs, peut ouvrir une issue démocratique.* ».

Laissons-là « l'issue démocratique » qui tombe comme des cheveux sur la soupe. Si la majorité de députés P.S.-P.C.F. décrétait « qu'elle dispose de

l'ensemble des pouvoirs » alors que sur le terrain électoral le P.S. et le P.C.F. viennent de subir une défaite cuisante, ce serait un acte révolutionnaire qui n'a pas grand chose à voir avec la « démocratie ». La « démocratie » exigerait, au contraire, la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais surtout la formule est vague, confuse. Faut-il oui ou non rejeter le Gouvernement Fabius-Crépeau ? Comment l'Assemblée nationale à majorité P.S.-P.C.F. peut-elle affirmer qu'elle est souveraine et disposer de tous les pouvoirs sinon en désignant un gouvernement, un exécutif émanant d'elle et responsable devant elle ? Comment peut-elle « satisfaire contre les capitalistes les revendications et espoirs des travailleurs, sinon en appliquant une politique qui met en cause le régime capitaliste ? Rien n'en est dit. Tout reste dans le vague, le flou.

Le jeu des « ou » « ou » n'a pourtant pas cessé, incluant souvent l'appel au Gouvernement : « ou bien la majorité, chaque député du P.S.-P.C.F. accepte de céder... » « ou bien les groupes parlementaires du P.S. et du P.C.F. assument leurs responsabilités, cela est valable pour chacun des députés... » (Marc Gauquelin I.O. du 3 Août 1984). Et les militants étaient invités à constituer des délégations pour aller trouver individuellement chaque député du P.S. et du P.C.F. En d'autres termes à chacun son député.

Mais « I.O. » du 12 octobre met les points sur les i : « *Si la majorité P.S.-P.C.F. refusent d'assumer le pouvoir, la dernière issue ne sera-t-elle pas la grève générale ?* »

Comment « si ». Est-ce qu'en trois ans et demi la population laborieuse n'a pas appris que les députés du P.S. et du P.C.F. couvrent totalement la politique du Gouvernement ?

Ensuite : quelle est cette forme interrogative : faut-il ou ne faut-il pas préparer la grève générale ? Et surtout : la grève générale - Mais comment la préparer, pour quel objectif, sinon pour un nouveau gouvernement et lequel ?

A la vérité ce coup de barre à « gauche » visait à autre chose. A essayer de faire prendre des vessies pour des lanternes, à faire croire que l'ordre de grève de F.O. et de la C.G.T. du 25 octobre était un pas vers « la grève générale », à soutenir l'opération contre-feu lancée par F.O. et la C.G.T., que la direction de la F.E.N. et de la C.F.D.T. ont aidé de leur mieux en prenant les positions qu'elles ont prises. La direction du P.C.I. s'est bien gardée de poser la question : « Vous appelez à la grève le 25 octobre, grève pour quoi faire ? Pourquoi n'appelez-vous pas ensemble les fonctionnaires à manifester par centaines de milliers à l'Assemblée nationale, là où se décide le budget ? ». Ce n'était pas la ligne de F.O.

Un comble « I.O. » du 26 octobre titre « Ils ont fait l'unité le 25, ils peuvent la poursuivre jusqu'au bout ». La direction du P.C.I. appelle « unité » le saccage des possibilités de combat de la classe ouvrière. Il suffit que la direction F.O. en soit à l'initiative et y participe. Ce n'est plus un fil, c'est un câble qui lie la direction du P.C.I. à l'appareil et F.O..

On le constate à tous les moments et sur tous les problèmes la politique que la direction imprime au P.C.I. est étroitement subordonnée à la politique du bureau confédéral : la ligne de la démocratie, le soutien des tentatives de dislocation de la F.E.N., l'idéalisation de l'appel à la grève des fonctionnaires du 25 octobre, l'absence de toute critique sur la signature par F.O. des accords du Mans, de la sidérurgie, chez Creusot-Loire, etc ... etc ...

La direction du P.C.I. a adopté un procédé bien simple : pour témoigner de son « radicalisme » depuis des années, à intervalles réguliers, elle affirme : la grève générale est à l'ordre du jour, la crise révolutionnaire est inéluctable. A la conférence de mai 1983, le rédacteur de la résolution avait même trouvé une formule inspirée du langage de la navigation aérienne : « nous sommes entrés dans les turbulences qui précèdent la crise révolutionnaire ». Inéluctablement la mobilisation révolutionnaire du prolétariat se produira. Il serait exceptionnel que cela ne passe pas par la grève générale. Peut-être que la crise révolutionnaire ouvrira une situation révolutionnaire et sera la première phase de la révolution prolétarienne. Les rapports actuels entre les classes, la crise économique et politique de la société bourgeoise, de la Vè République qui procède des mouvements de la classe ouvrière, tendent à cela. Notre tâche n'est pas de faire des gloses sur l'inéluctabilité de la crise révolutionnaire mais d'intervenir pour aider ces

processus à se réaliser. La direction du P.C.I. ne cesse de répéter « la crise révolutionnaire est inéluctable », « il faut l'unité », et autre chose de la sorte. C'est la feuille de vigne qui couvre une politique d'alignement sur celle de l'appareil F.O., lequel redoute comme la peste la révolution.

Ce ne sont pas des affirmations gratuites. I.O. titre « la dernière issue ne serait-elle pas la grève générale ? ». Or nous avons maintes fois souligné que c'était une grave erreur trade-unioniste d'en parler (comme nous l'avons fait avant mai juin 68 et au cours de la grève générale) sans mettre au centre de notre agitation une réponse à la question gouvernementale. Mais la direction du P.C.I. se refuse à répondre clairement la question du gouvernement : un gouvernement émanant de la majorité de l'assemblée nationale, responsable devant elle. Elle refuse de mener l'agitation pour dire où les masses doivent aller pour imposer un tel gouvernement : à un million et plus à l'assemblée nationale. Elle ne dit pas comment les travailleurs doivent s'organiser pour réaliser l'unité réelle, déjouer la politique de « bouzille », contrôler leurs actions : en réalisant des assemblées ouvrières et démocratiques composées de ses délégués élus et mandatés en assemblées générales et des représentants des organisations ouvrières. Elle se refuse à définir un programme d'action anti-capitaliste, défendant les revendications démocratiques mais s'engageant sur la voie qui mène au socialisme et à combattre pour lui.

Lorsque la direction du P.C.I. parle « d'unité », il s'agit d'accords implicites ou explicites entre les appareils dont celui pour le 25 octobre donne un triste exemple. Est-ce pour réaliser « l'unité », est-ce pour préparer « la grève générale » des enseignants que la direction du P.C.I. s'efforce de disloquer la F.E.N. ? Est-ce pour défendre la laïcité que la direction du P.C.I. s'aligne sur la conception de la « laïcité » de la direction de F.O. qui ne cache pas qu'elle est pour le droit à l'enseignement privé, qui estime comme Jospin que c'était une erreur de mettre en cause le statu quo dans l'enseignement, c'est-à-dire les lois Debré et Guermeur, que le problème est de rendre son efficacité à l'enseignement public afin qu'il puisse concurrencer l'enseignement privé - le tout au nom de la tolérance et des vertus républicaines que Jules Ferry incarnait.

TENTATIVE DE REMETTRE LA VÈ REPUBLIQUE SUR SES RAILS : SA FRAGILITÉ

L'opération que tente la bourgeoisie consiste, au moins dans un premier temps, à remettre la Vè République sur ses rails. Ce ne serait qu'une étape. La destruction des droits et libertés, des conquêtes de la classe ouvrière, du mouvement ouvrier est plus que jamais un impératif catégorique de la bourgeoisie française. L'approfondissement de la crise économique est plus que vraisemblable, ce qui rend plus urgent et impératif ce qui précède. La Vè République n'y est pas parvenue, même remise sur ses rails, elle ne peut y parvenir. Ce serait une étape vers la tentative d'établir un « régime fort ». La classe ouvrière ne serait pas écrasée parce que tout paraîtrait au sommet de l'Etat, au niveau du gouvernement, à l'Assemblée nationale être revenu en arrière, avant 1981.

Cette politique, cette tentative est d'une extrême fragilité. Elle ne repose que sur la capacité des appareils à contenir la classe ouvrière, à l'empêcher de s'ouvrir sa propre voie, selon ses propres méthodes. Tout peut basculer d'un seul coup, les barrages peuvent être rompus par le mouvement spontané de la classe ouvrière nourrie de toute son expérience. En outre, la bourgeoisie n'est pas politiquement homogène. Ses équipes politiques n'opposent les unes aux autres entre grandes formations U.D.F.-R.P.R., à l'intérieur de chacune d'elles. Une aile extrémiste se constitue avec le Front National qui radicalise à droite et concurrence le R.P.R. et l'U.D.F. Autrement dit, y compris l'échéance 1986 n'est pas assurée malgré les efforts des appareils. Le déferlement des masses peut disloquer toute l'opération, les divisions internes et contradictions à l'intérieur de la bourgeoisie la faire capoter. Déferlement des masses, divisions et contradictions de la bourgeoisie peuvent se conjuguer. C'est alors que la bourgeoisie aurait besoin comme ligne de défense d'un renouveau, au moins momentané, du parlementarisme bourgeois. La mobilisation des masses surgissant avec leurs propres moyens et méthodes ne peut que balayer la Vè République. Consciemment, tout en développant une politique de division, politique de bouzille des combats de la classe ouvrière, en vue d'atteindre l'échéance 1986, le P.C.F. prépare cette éventualité et également à la place qui est la sienne F.O.. « La ligne de la démocratie » participe de cette entreprise.

Les phrases redondantes sur la « crise révolutionnaire inévitable » aboutissent à quoi ? À tout un pathos sur la constitution et les institutions de la Ve république et à des dithyrambes sur les vertus de la « démocratie », c'est-à-dire du régime parlementaire. Croit-on que la classe ouvrière qui n'a pas oublié les IIIe et IVe républiques va se mobiliser sur les mots d'ordre de « à bas la constitution de la Ve république », « pour une VIe république » rappelant les IIIe et IVe républiques. Les masses balaieront la Ve république et ses institutions dans un mouvement pratique : pour leurs revendications, pour un programme capable de résoudre la crise du régime capitaliste et, en conséquence, s'engageant sur la voie qui mène au socialisme ; pour un gouvernement ouvrier-paysan capable de réaliser, en s'appuyant sur elles, un tel programme et, par conséquent, mettant en cause toutes formes de domination de classe de la bourgeoisie, de l'Etat bourgeois et ses institutions. L'ouverture d'une situation révolutionnaire mettra à l'ordre du jour une république ouvrière et socialiste. Encore une fois, les appareils, tous les appareils, tenteront de noyer le mouvement des masses dans la « démocratie » et dresseront devant lui l'obstacle d'une nouvelle république bourgeoise parlementaire. Nous devons être inconditionnellement pour en finir avec la Vè République, sa constitution et ses institutions mais certainement pas au nom de la « démocratie » et de la renaissance d'une république parlementaire. Nous devons ouvrir la perspective d'une république ouvrière et socialiste.

LES VRAIS PROBLEMES

Toute la situation appelle, exige la construction d'un nouveau parti ouvrier. Ce parti aurait pu être directement le Parti Communiste Internationaliste, section française de la IVe internationale. En tout cas, c'est sur cette orientation que le P.C.I. a été à nouveau proclamé au 26e congrès, il y a trois ans. Nous avons alors très nettement dit : la proclamation du P.C.I. est une anticipation, mais l'objectif est que le P.C.I. deviennent un véritable parti ayant une influence et jouant un rôle national. Les difficultés pour y parvenir étaient beaucoup plus grandes que la direction du P.C.I. ne le disait. Les militants, les travailleurs ne jettent pas leur chemise sale pour ensuite endosser facilement la chemise propre du trotskysme, d'autant que les formations qui prétendent parler au nom du « trotskysme », de la IVe internationale sont multiples et que leurs politiques tendent à déconsidérer le « trotskysme », la IVe internationale. Pour y parvenir il était d'autant plus nécessaire de développer une politique qui ouvre la voie au socialisme, d'un gouvernement ouvrier et paysan au nom d'un programme d'action mettant en cause le capitalisme le pouvoir et l'état bourgeois. Or, tout au contraire, les oscillations opportunistes se sont accentuées pour aboutir à la ligne révisionniste « de la démocratie », « des réformes nécessaires ». Corrélativement et d'autant plus qu'on ne pouvait construire sur cette ligne le P.C.I., on l'a décomposé de plus en plus politiquement et organisationnellement, pour tenter d'en faire un parti de « masse », style P.S. ou P.C.F. dans son fonctionnement, son recrutement, la formation ou plutôt la non-formation de ses cadres et de ses militants : un parti « bon marché » à tous égards, une sorte de parti populiste. Ce faisant, on a gâché la possibilité de 1^e construire en tant que parti jouant un rôle national et ayant une influence nationale. Dès lors, sans le dire, à partir de novembre 1983, un tournant radical a été pris ; vers la construction d'un « parti des travailleurs » dans le style relais des organisations dites réformistes. Les résultats ont été exposés plus haut, ce n'est pas la peine d'y revenir. Pourtant qu'est-ce que cela signifie ?

Aussi bien l'échec de la construction du P.C.I. que celui de la campagne pour la construction d'un Parti des Travailleurs signifient que la « ligne de la démocratie », « des réformes nécessaires » ne correspond pas aux besoins et aspirations de la classe ouvrière en général et, en particulier de cette couche qui se libère de l'emprise du stalinisme, du réformisme, des appareils, ainsi que de cette autre couche de jeunes disponibles pour l'action politique. Ils aspirent à la constitution d'une organisation, d'un parti qui, par son programme et son action s'engage dans le combat pour en finir avec la société bourgeoise, ouvre la voie qui mène au socialisme.

Mais il n'est pas possible que tout continue ainsi ; là aussi le temps des échéances vient. La campagne pour la constitution de « sections pour un P.T. » dure depuis un an ; une « convention » pour la constitution d'un P.T. s'est tenue à la fin avril, elle a nommé un comité national provisoire qui a élu un bureau, lui aussi

provisoire ; elle a constitué une liste pour les européennes, adopté le programme de « la démocratie » ; périodiquement ses organismes se réunissent. Au mois de septembre, tout un plan a été établi : les 15 000 (ce ne sont plus les 40 000) ; une nouvelle convention en janvier 1985 ; participation aux élections cantonales ; préparation des élections à l'Assemblée nationale de mars 1986. Il va falloir se décider : va-t-on voir ou non proclamer le P.T. ? Ou il faut fixer à cette proclamation des échéances rapides, ou il faut laisser le P.T. retourner au royaume du néant. Mais pour proclamer le P.T. il faut un minimum de réalité, et n'en déplaie à Lambert, un programme. Il semblerait que la convocation du 29è Congrès aurait dû se faire à partir d'un texte posant ces questions et y répondant. D'autant plus qu'elles en impliquent d'autres. Il ne peut y avoir deux partis dans un parti. Que doit devenir le P.C.I. ? Il n'est pas possible que le P.C.I. ou l'ex-P.C.I. ait son journal et le P.T. n'ait pas de journal. Que doit devenir I.O. ? Il n'est pas plus possible que le P.T. se contente de cotisations à 20 F par mois, qu'il n'ait pas d'appareil, de structure fonctionnant à tous les échelons, pas de permanents, alors que le P.C.I. ou l'ex-P.C.I. prélève des cotisations infiniment plus élevées, dispose d'un appareil relativement considérable, d'une structure organisée du sommet à la base avec congrès, Comité central, Bureau Politique, comités départementaux, secteurs, cellules, commissions, etc... Alors ? Et si le P.T. n'est pas proclamé : quelle orientation ?

La direction du P.C.I. fait le black-out sur toutes ces questions. Elle parle d'autre chose pour pouvoir faire ce qui lui conviendra, quand cela lui conviendra, au moment où il lui conviendra. C'est l'arbitraire le plus total.

Son orientation conduit directement à la décomposition, à la destruction de l'organisation trotskyste basée sur le programme de la IVe internationale, force motrice de sa reconstruction, construite en des décennies de luttes.

La possibilité de construire le P.C.I. en tant que parti, directement au compte de la IVe Internationale et de son programme ayant été dilapidée, au cours de ces quatre dernières années en raison d'une politique d'aile gauche de « l'Union de la gauche », la nécessité d'un mot d'ordre de transition dans le combat pour la construction du parti fondé sur la totalité du programme de la IVe Internationale, éventuellement la constitution d'une organisation de transition, s'affirme. Ce ne peut être un vague « P.T. » mais un parti ouvrier révolutionnaire. Un tel parti ne peut être constitué que sur la ligne « on ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine). Ce qui exige un programme d'action dans lequel les revendications démocratiques figurent mais aussi les premières mesures conduisant au socialisme. Ce programme exige de combattre inconditionnellement pour le renversement de la Vè République et ses institutions mais dans la perspective de la République ouvrière et socialiste.

La crise du P.S., celle du P.C.F., les relations toujours plus contradictoires entre la classe ouvrière, les partis ouvriers-bourgeois, les appareils contre-révolutionnaires font craindre à la bourgeoisie que le mouvement du prolétariat n'échappe à ces partis, à ces appareils ; elle craint que se construise un authentique parti ouvrier révolutionnaire. La bourgeoisie ne renonce pas pour autant. Il est évident qu'elle va favoriser, par appareils interposés, la constitution de partis relais au P.S. (et F.O. est bien placé pour cela) et également au P.C.F. La direction du P.C.I. tente d'impulser son P.T., celle de la L.C.R. le sien.

La seule réponse du point de vue de la révolution, de la IVe internationale et de son programme, c'est le mot d'ordre et la construction éventuelle d'un parti ouvrier révolutionnaire combattant pour le socialisme.

Les difficultés d'intervenir

Il est difficile d'intervenir dans cette discussion pour au moins deux raisons.

- 1) Peut-on traiter de la construction du P.C.I., sans analyser la situation politique et notre intervention dans cette situation politique au moins dans ces données générales ?
- 2) D'un certain point de vue les jeux sont faits. Depuis le début mars le P.C.I. est engagé dans une campagne politique dont l'occasion sont les élections européennes mais dont le thème est la construction « d'un parti des travailleurs ». Peut-il être question de remettre en cause cette campagne au point où elle en est. Évidemment non. Ce serait cesser de nager au milieu de la rivière. Quoi que l'on pense du « parti des travailleurs », il faut maintenant nager jusqu'à l'autre rive où nous noyer. En d'autres termes « nolens volens », aller jusqu'au terme de cette campagne. Bien sûr, par contre, il est possible de l'infléchir dans un sens ou l'autre.

Mais Il faut remarquer en tout cas :

- 1) L'orientation suivie depuis novembre 1983 marque un tournant dans la politique de construction du parti.
- 2) Combien la nouvelle orientation suivie est oscillante et sont grandes les variations dans son application.

Une chose est certaine : l'orientation suivie exige au moins d'être clarifiée.

Il y a un tournant dans la construction du P.C.I.

On nous affirme :

- en mettant en avant la formule « pour un parti des travailleurs, liste ouvrière et paysanne soutenue par le P.C.I. ».
- en collant des dizaines de milliers où l'on lit en lettres énormes « pour un parti des travailleurs » et en tout petit « P.C.I. ».
- en convoquant des assemblées-débats pour le parti des travailleurs, une convention nationale qui devrait désigner la liste aux élections européennes élaborer le programme de la liste « pour un parti des travailleurs » et constituer un comité de soutien pour ce parti.

On affirme donc qu'il s'agit de construire le P.C.I..

Je reviendrai sur cette question. Mais on peut d'ores et déjà se demander quelle progression a fait le P.C.I. du point de vue du recrutement en bientôt deux mois de campagne intensive ?

Ce que je veux marquer immédiatement c'est qu'il y a un tournant radical dans la politique de construction du P.C.I.. Ce qui en soi n'est pas condamnable. Mais pour la clarté donc pour l'efficacité de cette politique Il faut le dire.

Il y a deux ans et quatre mois, au 26e Congrès nous proclamions le P.C.I. en affirmant qu'il s'agissait d'une anticipation, mais d'une anticipation nécessaire. I.O. écrivait :

« Le XXVIe Congrès de l'O.C.I. unifiée décide de constituer un véritable parti ouvrier. Le Parti Communiste Internationaliste. »

Si j'avais le temps je pourrais citer tout un passage de cet article qui précise.

Donc il s'agissait alors du recrutement et de la construction du P.C.I. sans médiation. Dans la résolution du C.C. de novembre 1983 ce n'est plus cela. Il s'agit de constituer « des sections pour le front commun, pour un parti ouvrier, un parti des travailleurs » et de recruter au P.C.I. parce que le P.C.I. lutte pour la construction de « ce parti ouvrier, ce parti des travailleurs ».

C'est là, sinon un tournant stratégique, tout au moins un tournant tactique radical.

Pour un PT ou non ?

Tout se complique à partir du moment où comme le disait le camarade Lambert au Conseil Général :

« Il faut utiliser la formule employée par un camarade dans un congrès régional : « construire le P.C.I. qui veut construire un parti des travailleurs ». »

Le camarade Lambert a ajouté :

« Le P.C.I. n'a pas l'intention de se dissoudre. A la convention nous constituerons un comité de soutien au parti les travailleurs. Avant la fin de la campagne électorale nous constituerons un comité provisoire. »

Ensuite il a affirmé :

« Nous n'avons pas l'intention de proclamer un parti des travailleurs. »

Pour moi c'est totalement incompréhensible.

Si on fait des Assemblées débats pour un P.T., si on fait une convention pour une liste et un programme du P.T., si on constitue un comité provisoire pour un P.T., c'est que politiquement un tel parti correspond à une exigence et c'est pour le constituer, le proclamer, le construire. Dans ce cas le P.C.I. devrait se transformer pour devenir une fraction du nouveau parti car il ne peut y avoir un parti qui campe dans un autre parti.

Le P.T. comme mot d'ordre de transition

Je crois pouvoir comprendre qu'il est sous-entendu que la constitution d'un parti des travailleurs serait utilisée ainsi qu'un mot d'ordre de transition un peu à la manière du mot d'ordre de la constitution d'un Labour Party aux USA.

On ne peut écarter la possibilité et la nécessité d'un mot d'ordre de ce genre pour la construction du parti révolutionnaire, du parti de la IVE Internationale en France. C'est ce qui signifierait :

« Construire le P.C.I. qui veut construire le parti des travailleurs. »

Un premier point doit être établi.

- Le mot d'ordre du « Labour Party » aux USA correspond à une possibilité et je dirai même à une nécessité objective. Ce n'est pas un subterfuge. Et il faut mener effectivement le combat pour que se constitue un Labour Party. C'est ainsi seulement que ce mot d'ordre peut devenir un levier pour la construction du parti de la IVE Internationale.
- En France comme peut l'impliquer la méthode de la ligue ouvrière révolutionnaire une forme d'organisation transitoire, un parti de transition vers la IVE Internationale peut être nécessaire si des regroupements en rupture avec le P.S. et le P.C.F. se constituent ou surgissent de la lutte des classes. Nous pouvons même estimer que les rapports sont tels dans la classe ouvrière, dans le mouvement ouvrier que c'est à nous d'intervenir, d'agir pour que s'organise un courant politique qui ne pourrait adopter d'emblée le programme de la IVE Internationale. Mais ceux que nous regrouperions pour un parti des travailleurs voudraient ou veulent que ce parti existe, voudraient ou veulent qu'il se constitue. Il faut être clair et net la dessus.

Un parti ouvrier révolutionnaire pour le socialisme

Un deuxième point doit être établi.

En France si ce parti transitoire vers le parti de la IVE Internationale doit être construit, ce ne peut être un parti des travailleurs ou un parti ouvrier en Général.

En 1938 Léon Trotsky expliquait :

« Le fait le plus important que nous devons souligner est la différence totale en Amérique comparée à la classe ouvrière européenne. En Europe, disons en Allemagne avant Hitler, en Autriche, en France maintenant la question d'un parti pour les travailleurs est considérée comme une nécessité. C'est un lieu commun pour l'avant-garde de la classe ouvrière et pour une large couche des masses elles-mêmes.

« Aux Etats-Unis, la situation est absolument différente. En France l'agitation consiste en des tentatives pour gagner les travailleurs et chaque travailleur conscient ou semi-conscient se trouve devant un choix. Aux USA la situation est que la classe ouvrière a besoin d'un parti. Son propre parti. C'est le premier pas dans son éducation politique. »

Les années qui ont passé depuis n'amènent pas à modifier ce que Trotsky écrivait alors. Elles ont vérifiées ce qu'il écrivait en 1938. La classe ouvrière française n'est pas une classe ouvrière qui n'a jamais disposée d'un parti politique propre. Bien au contraire. Cela fait cent ans que des partis ouvriers se sont constitués. En 1905, il y a 80 ans, la SFIO s'est constituée. Le P.C.F. s'est constitué en 1921, il y a 60 ans. Mais ces partis se sont liés à la bourgeoisie soit directement comme le P.S., soit par la médiation de la bureaucratie du Kremlin comme le P.C.F.. Et aujourd'hui ils sont au gouvernement pour défendre la société bourgeoise alors que celle-ci est en crise, alors que le problème posé est justement : ou défendre la bourgeoisie en crise au détriment des masses, en leur arrachant leurs acquis, en les jetant dans le chômage, la misère, en leur arrachant le droit à l'instruction, etc ; ou s'engager sur la voie qui mène au socialisme.

Ce que recherchent donc militants et travailleurs, même si le pas à faire est trop grand pour qu'ils adhèrent, pour qu'ils rejoignent le programme de la IVE Internationale dans sa totalité, c'est un parti qui met ouvertement en cause la société bourgeoise, qui affirme que son but immédiat est de combattre pour s'engager sur la voie qui mène au socialisme, par le seul moyen possible la lutte de classe, le Front Unique Ouvrier, la révolution.

Pour ma part je considère que ce parti s'il est nécessaire comme transition devrait être non un parti des travailleurs, ou un parti ouvrier en général mais un Parti Ouvrier Révolutionnaire se déclarant d'emblée pour le socialisme.

D'ailleurs nous avons mis en avant la Ligue Ouvrière Révolutionnaire et non Ligue Ouvrière.

Ce n'est pas une question de mot ou de sigle sonnante plus ou moins bien mais une question d'orientation politique et de programme.

La question du programme d'action

A propos de la question du programme les réponses qui sont faites sont différentes. Certains affirment : « Il ne faut pas aujourd'hui avancer un programme, ce serait bloquer tout un processus d'élaboration politique positif ». D'autres déclarent tout net : « il ne faut pas de programme ce serait cristalliser le parti sur une position centriste. le seul programme possible est celui de la IVE Internationale ».

Je regrette. Il n'y a pas de parti sans programme, pas plus qu'il y a de partis sans ligne politique. Ce sont toujours les centristes et les opportunistes qui se sont prononcés pour des partis sans programme officiel. Quant à nous il nous faut au moins proposer un programme, un programme qui réponde à la situation de crise politique et économique, de crise dans les domaines principaux de la vie du pays, un programme d'action dont l'axe doit être :

- satisfaction des revendications (je ne les énumère pas),
- résoudre la crise par un plan de production élaboré et réalisé sous le contrôle des travailleurs, répondant aux besoins des masses populaires brisant avec la logique du profit et du capital, mettant en cause autant qu'il est nécessaire la propriété privée des moyens production,
- F.U.O., rupture avec la bourgeoisie, pour un Gouvernement Ouvrier et Paysan, ce qui se concrétise au moment actuel par : députés du P.S. et du P.C.F. vous êtes majoritaires à l'Assemblée Nationale, décrétez qu'elle est souveraine, décrétez que le Gouvernement émane d'elle, qu'il répond devant elle, qu'il est son exécutif.

Je crois que ce programme devrait déclarer:

« Le POR pour le socialisme lutte inconditionnellement pour en finir avec la Ve République par l'action unie de la classe ouvrière, des masses populaires, des organisations ouvrières. Quand à lui il combat pour la république ouvrière et socialiste ».

Dire que le programme de transition est le meilleur des programmes d'action c'est esquiver la question au moyen d'un radicalisme purement formel.

Le programme de transition exige au contraire d'être traduit, projeté en programme d'action correspondant aux exigences du pays et du moment.

De plus nous ne pouvons proposer à un tel parti des son origine et pour le constituer le programme de la IVE Internationale dans sa totalité : notamment la défense de l'URSS la stratégie dans les pays coloniaux, le centralisme démocratique, la IVE Internationale elle-même, etc...

Pour finir je citerai Léon Trotsky répondant à ceux qui avaient peur de l'entrée dans la SFIO en 1934.

« 10) En ce qui concerne les craintes naturelles et entièrement légitimes d'autres sections de voir le tournant de notre section la lier pieds et mains, la réponse incomplète, non définitive mais quand même extrêmement importante est déjà donnée par les faits.

« Le plénum constate que la position ouvertement prise par le GBL au sein de la SFIO (programme d'action, trois numéros de La Vérité, brochure sur les milices, travail parmi les jeunes) n'a rien de commun avec une capitulation mais représente l'application et le développement des méthodes de la LCI dans la nouvelle orientation et dans de nouvelles conditions. »

En d'autres termes dans ce texte dont l'objectif était d'affirmer qu'il fallait passer « des cercles propagandistes à un travail de masses » Trotsky dit une des conditions en est de posséder un programme d'action.

ANNEXE II

Intervention de Stéphane Just au 27° Congrès du P.C.I. (27 au 30/12/1982)

Que signifie la manifestation du 4 décembre ?

Pour la première fois une manifestation de partis.

Possible en raison :

1. de la mobilisation centralisée du P.C.I sur la ligne de la rupture avec la bourgeoisie
2. correspondant à un ras le bol des masses de la politique de ce gouvernement, cherchant une autre voie.

Une telle manifestation n'aurait pas été possible il y a un an, les conditions objectives n'en existaient pas. Cette manifestation a comme correspondance Demain. Ce n'est pas cependant la même chose. Elle est l'expression d'une avant garde qui se cherche et à laquelle le P.C.I. a ouvert la voie. Elle donne une ouverture aux abstentionnistes des élections cantonales et aux autres et aux prud'hommes.

Elle signifie que la proclamation du P.C.I. il y a un an, était juste et nécessaire, que se dégagent les conditions objectives et subjectives du parti ouvrier révolutionnaire. Pour ma part je ne préciserai pas les rythmes de sa construction.

C'est un succès politique considérable.

Ou en est le P.C.I. ?

Les chiffres témoignent d'une progression considérable au cours de ces derniers mois.

- environ 200 en octobre - 300 en novembre - 500 en décembre (S. Just se référant aux chiffres donnés par la direction).

Pourtant les objectifs n'ont pas été atteints. Ils étaient 7000. Il faudra voir dans les mois qui viennent : comment et dans quelles conditions ils seront intégrés finalement définitivement au P.C.I. Il faut savoir précisément ce que cela représente comme : phalanges, positions dans la classe ouvrière, etc. Une chose est sûre: il s'agit d'un développement inégal. Dans certains secteurs dont le mien, nous n'avons pas progressé. Il faut aborder franchement cette question si on veut construire un parti. Je pense moi que l'application de notre politique a été correcte dans notre secteur. Mais une projection mécanique ne peut être faite. D'ailleurs nous avons abordé cette question au C.C. de novembre et estimé que l'on ne pouvait identifier tous les secteurs de la classe ouvrière, du mouvement ouvrier. Cette discussion devra être poursuivie.

Enfin il y a aussi des aspects inquiétants. Les résultats connus de la campagne financière : l'objectif premier (était de) 250 millions (celui qui a été atteint) c'est 170, soit $170 / 250 \times 100 = 68\%$; si on prend l'objectif fixé en octobre 320 millions c'est $170 / 320 \times 100 = 54\%$.

C'est inquiétant, d'autant plus qu'il doit y avoir des secteurs comme le mien où on a réalisé à 100%, (et cela) d'autant plus si on décompte les voyages. C'est la première fois que cela arrive pour une campagne financière. Il en va de même de la vente de I.O.. Je n'en connais pas les chiffres mais nous sommes loin des 4 de moyenne. Bien que dans certains secteurs comme dans le mien (la vente) oscille entre 4 et 5 de moyenne.

Il y aurait également à dire sur le niveau général théorique et politique du parti qui est extrêmement faible.

Il faut discuter et apporter réponse à tout cela sans quoi nous construirions un édifice ressemblant à un château de sable, dont les murs sont sans ciment, alors qu'il nous faut un béton de grande qualité pour construire un parti solide.

Que signifie notre tactique aux élections municipales ?

La prochaine étape de notre combat politique, (qui doit être) également (une étape) de notre construction est marqué par les élections municipales et la campagne que nous allons y développer. Le moment est pour nous, pour notre construction, d'une importance difficile à mesurer ainsi que ses suites, car il va être infiniment difficile de centraliser, de construire l'intervention dans la lutte des classes et la campagne proprement dite.

Je dis marqué parce que les élections municipales ont certes un caractère politique général mais elles ne représentent pas une issue ou une apparence d'issue comme ont pu l'être les élections présidentielles du 10 mai et les élections législatives de juin 81, en même temps qu'elles sont un grand moment politique. Nous devons les aborder comme une composante des processus politique en cours.

Je n'ai pas l'intention d'en faire l'analyse. Mais à mon sens Il est important d'être clair sur la tactique que nous suivons. Sur la ligne de la rupture avec la bourgeoisie nous nous efforçons de nous insérer dans les contradictions qui

se développent à l'intérieur du P.S. et du P.C.F., entre les masses, la politique et le gouvernement de front populaire.

Nous ne présentons pas de liste P.C.I. mais des listes d'unité ouvrière soutenues par le P.C.I., la différence est profonde, cela veut dire :

1. que nous pouvons soutenir des listes P.S.-P.C.F. sur lesquelles ne figurent pas des représentants des partis bourgeois, dès le premier tour, qui s'engageraient seulement, par exemple, pour l'abrogation des lois anti-laïques en relation avec les assises du mois de Janvier, ou sur la loi interdisant les licenciements.
2. les listes que nous soutiendrons ne se présentent pas sur la base du programme complet du P.C.I. mais sur des points programmatiques répondant aux questions qui confrontent immédiatement les masses.

Quels que soient les résultats qui sont importants (il n'y aura) pas de défaite de la classe ouvrière. Les rapports de force entre les classes ne peuvent être modifiés en défaveur du prolétariat. Même si il y a une minorité P.S.-P.C.F., la majorité du pays réel se dressera contre le recours à Giscard ou à d'autres.

Il nous faut nous inscrire en ouvrant les voies politiques :

Il s'agit de la poursuite de la manifestation. Mais il s'agit dans la présentation des listes d'unité ouvrière (que nous tissions des liens et des rapports nouveaux sur un plan nouveau).

En d'autre termes, nous avons à combiner la construction du P.C.I et la signification de la L.O.R. C'est l'insertion dans la crise du P.S. et du P.C.F.. C'est le processus de leur destruction et de notre construction combinées.

Il nous faut la plus grande rigueur de principe et la plus grande souplesse politique. Il faut mettre en application ce qui est écrit page 7 dans la résolution de septembre :

« La classe ouvrière est acculée à se battre pour la défense de son existence en tant que classe et son combat est nécessairement long et difficile. Nous devons partir des préoccupations de la classe ouvrière pour nous insérer dans ses actions et en dégager les aspects politiques. C'est de cette façon que nous pouvons aider notre classe à surmonter le dilemme « gauche-droite » dans lequel les appareils tentent de l'enfoncer pour l'empocher d'agir.

Mots d'ordre démocratiques...

Mais le P.C.I. lui, donne un contenu propre à son intervention et d'abord sur la question du gouvernement ou plus exactement du pouvoir.

A l'étape actuelle les mots d'ordre de caractère démocratique prennent une importance majeure. En raison du caractère de la 5^e république, laïcité... etc. Au centre de notre agitation doit être le mot d'ordre : « Députés du P.S. et du P.C.F. décrétez que l'assemblée nationale est souveraine ». C'est un mot d'ordre démocratique qui répond à la question du pouvoir, des institutions, gouvernement émanant et responsable devant l'Assemblée nationale et qui concentre le contenu actuel du gouvernement P.S.-P.C.F. sans ministres bourgeois surtout s'il est assorti avec celui de « dehors Delors » comme caractéristique de ce que signifie la subordination à la bourgeoisie.

Ce mot d'ordre est lui-même (supporté) par les mots d'ordre de défense de la classe ouvrière, de ses conquêtes, de ses acquis. Dans tous les cas il s'agit de leviers dans la mobilisation des masses.

Mais je trouve que dans notre agitation et notre propagande nous ne mettons pas assez en avant les mots d'ordre anti-capitalistes.

Mots d'ordre et revendications anti-capitalistes

Nous vivons dans une situation de crise totale de la bourgeoisie et il y a conjonction de la crise politique et de la crise économique. Les perspectives sont des plus sombres. Il nous faut absolument développer un ensemble de mots d'ordre

anti-capitalistes centrés autour d'un plan de production rompant avec la logique du profit, orienté vers la satisfaction des besoins des masses populaires.

Il est juste d'exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils votent une loi interdisant les, licenciements, une loi reconnaissant le droit de tous au travail.

Mais c'est là une mesure d'urgence qui ne peut qu'aggraver la crise du régime capitaliste, précipiter la catastrophe si elle est réduite à elle-même. Tout ouvrier sérieux le sait parfaitement, doit s'ajouter de façon indispensable à cette revendication, celle de mesures radicales contre le capital, indispensables pour élaborer et mettre en place un plan de production. En aucun cas (ce n'est) là une abstraction, une idéologie, mais un thème indispensable d'agitation permanente.

De même la question du contrôle ouvrier se pose, ainsi nous avons modifié notre formulation sur les licenciements et adopté la formule : « pas de licenciements sans reclassement avec garanties de la qualification, des salaires ». Mais qui va garantir cela ? Les promesses gouvernementales ? Alors c'est un nœud coulant passé au cou des travailleurs ! seulement le contrôle ouvrier le peut.

- de même en ce qui concerne le plan de production
- le même problème se pose en regard des nationalisations.

Certes, Auroux, Delors avec l'aide des staliniens mettent en place les conseils d'ateliers qui sont le contraire du contrôle ouvrier. Ce n'est pas pour cela que celui-ci ne se pose pas. Bien au contraire.

Je ne veux pas dire qu'il faut tout mettre en paquet, ne pas différencier, ne pas articuler nos mots d'ordre et notre agitation, mais je crois que correctement ordonnés ces mots d'ordre sont nécessaires à l'étape actuelle.

Nous prétendons être un parti. Pour être un parti il faut répondre à l'ensemble des questions qui se posent concrètement à la société. On objecte : « les conditions ne sont pas mûres pour un programme d'action. Soit. Mais une plate forme liant les revendications démocratiques, encore qu'elles se chargent d'autre chose par la mobilisation des masses, à un ensemble de revendications et de mots d'ordre anti-capitaliste. C'est une condition tout à la fois de souplesse tactique et de notre construction comme parti.

Je veux finir par deux citations, l'une de Lénine. Il écrit dans « la catastrophe imminente et les moyens de la conjurer » (citations pages 387 - tome 25)

« La question se ramène toujours à ceci : la domination de la bourgeoisie est inconciliable avec la démocratie authentique, véritablement révolutionnaire. Au 20e siècle en pays capitaliste on ne peut être démocrate révolutionnaire si l'on craint de marcher au socialisme. »

Mais il y avait une révolution, des soviets ? Par contre lorsque Trotsky écrivait l'intervention pour la C.C.N. de la C.G.T. de Bardin il n'y avait pas de soviets. Qu'est-ce que Trotsky disait ou faisait dire à Bardin ?

« Au capitalisme actuel, qui se survit depuis longtemps nous ne pouvons opposer que le socialisme. Comme propagandiste de notre organisation syndicale, je crois exprimer l'idée de beaucoup de militants en demandant que le plan de rénovation économique soit dénommé le plan de mesures transitoires du capitalisme au socialisme. Alors avant de prendre place dans le wagon, chaque ouvrier, chaque paysan, saura où va le train de la C.G.T.

« Camarades, pour l'efficacité de notre programme de cette précision. »

(citation du « mouvement communiste en France » page 487).

Or Il s'agissait de la C.G.T.. Le P.C.1 peut-il se passer de cette agitation et de cette propagande ? A mon avis non. Cela n'enlève rien aux autres mots d'ordre et revendications bien au contraire.

(Just n'a pu aller Jusqu'au bout de cette intervention qu'il avait écrite. Après une première prolongation de son temps de parole, une deuxième lui fut refusée)

Déclaration de vote sur la résolution générale.

J'avais à la suite d'une première lecture rapide pensé et dit que je voterai pour la résolution bien que sa construction formelle laisse plutôt à désirer pour une résolution de congrès. Pourquoi ?

Je pense qu'à échéance plus ou moins rapprochée compte tenu des processus en cours dans la classe ouvrière et la jeunesse et de notre propre dispersion (Just faisant ici allusion aux chiffres de la progression qui avait été annoncée) il doit être possible d'atteindre les 10 000, bien que le développement restera inégal et ne sera certainement pas linéaire. A mon avis, ce n'était pas vrai il y a deux ans et demi et même il y a un an.

Je pensais que la résolution pouvait être complétée en ce sens. La déclaration du P.C.I. en tant que tel pour les élections municipales, sans en faire la base pour la constitution de listes d'unité ouvrière, devrait développer un ensemble de revendications et de mots d'ordre anti-capitalistes répondant au problème de la crise économique, concrétisant la ligne de la déclaration du C.C. du 8 septembre 81 ; celle-ci disait :

« Tout se tient. Pour que la victoire des masses laborieuses soit honorée, il faut démanteler l'Etat RPR-UDF, en finir avec la hausse des prix, le chômage, la crise, en finir avec ses institutions, sa constitution et pour cela il faut rompre avec la bourgeoisie s'appuyer sur les masses, les appeler à s'organiser, à se mobiliser. L'O.C.I. unifiée affirme : on ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme. »

Je ne suis pas d'accord avec l'affirmation :

« C'est l'insuffisance de fermeté du facteur subjectif dans l'intervention politique qui est en cause » sur la question des 10 000. Cette affirmation me semble unilatérale. C'est un ensemble de conditions objectives et subjectives qu'il faut considérer.

Mais en indiquant cette réserve j'aurais pu néanmoins voter cette résolution qui contient, par ailleurs des positions qui me semblent correctes. Mais en commission le rapporteur a repoussé l'adjonction éventuelle à cette résolution d'une partie ou d'un passage sur la crise du capitalisme et la réponse que doit y faire le P.C.I. en tant que tel, y incluant la question du gouvernement sur le plan de son propre programme. Dans ces conditions la résolution me semble bancale et insuffisante.

Pour cette raison je m'abstiendrai.

LA DIRECTION DU P.C.I. « PREPARE » LE 29° CONGRES

BILAN DES CINQ PREMIERS BULLETINS.

La cinquième bulletin de discussion préparatoire a été mis à la disposition des militants à partir du lundi 26 novembre, c'est-à-dire que nombre de militants ne l'auront pas lu avant que ne se tiennent les assemblées générales au cours desquelles sera mise aux voix la question référendaire plébiscite et élus les délégués aux congrès régionaux. On peut donc établir la bilan de la prétendue discussion au moins au niveau des cellules et des A.G. que ces bulletins sont censés avoir exprimée et animée. La bilan statistique est très significatif politiquement. Au 5° bulletin de discussion, sur 71 pages 1 :

- 31 pour les citations de textes : 28° congrès, C.C., I.O., Conseil Général, plus 4 pour un texte déjà édité par ailleurs émanant du Comité National pour un Parti des Travailleurs, soit 35 Pages ;
- 33 pour des articles écrits par des membres du C.C. ou des dirigeants. tous permanents ;

- 2 1/2 pour des articles émanant de militants.

Voilà qui s'appelle une « discussion » bien organisée. Trop bien même. A l'évidence les militants ne se risquent pas à écrire. Il est d'autant plus remarquable que sur les 13 articles publiés les deux seuls émanant de militants non permanents posent l'un la question des exclusions. L'autre met en cause, sur le fond, les analyses, l'orientation de la direction du P.C.I. et la façon dont elle a convoqué et préparé la 29e Congrès.

La direction du P.C.I. n'a pu empêcher, pour autant qu'il y ait discussion, que cette discussion soit centrée à partir de l'orientation que préconisent les militants organisés dans « le comité pour la réintégration des exclus et le redressement politique et organisationnel du P.C.I. », les militants qui éditent « Combattre pour la Socialisme » et des problèmes qu'ils posent.

Le premier de ces articles s'intitule « Pour la réintégration des exclus à la suite du 28e Congrès ». Il est signé par le camarade REUTER. Il part de constatations évidentes et que tous les militants qui lisent nos publications font. Il explique : ce qui y est écrit « autant que je puisse en juger, ne relève ni de la folie, ni d'un révisionnisme brutal et soudain, mais se situe dans le cadre des préoccupations de tout militant qui cherche à définir la bonne orientation à partir de notre programme le Programme de transition ». Il ajoute : « Pour la première fois dans l'histoire du P.C.I. des militants proposent une orientation cohérente qui s'oppose à celle de la direction. Manque de chance, ils ont été exclus avant que leur position soit connue de tous et puisse être discutée dans le cadre démocratique de la préparation d'un congrès ». Mais pourquoi faut-il qu'il déclare : « On me dira que S.JUST et ses camarades ont été exclus pour n'avoir pas voulu condamner MELUSINE et que c'est eux ce faisant qui ont empêché la discussion sur la fond. Certes, mais je constate que dans cette affaire, c'est la provocateur qui gagne puisque la P.C.I. est privé d'une discussion fondamentale ».

Qu'il le veuille ou non ce faisant, le camarade REUTER couvre la véritable provocation que la direction du P.C.I. a montée en construisant de toute pièce « l'affaire MELUSINE ». Non seulement MELUSINE n'est pas un provocateur, mais l'appréciation qu'il portait sur la politique de la direction du P.C.I. et ses conséquences, telle qu'elle s'est traduite au Conseil Municipal de Vénissieux a été vérifiée. Les résultats électoraux (voir plus haut) sont éloquentes. C'est la direction du P.C.I. qui a monté une provocation. Elle a voulu empêcher que se développe dans le P.C.I., une discussion réelle, honnête et correcte en prenant prétexte de la pseudo « affaire MELUSINE » pour procéder à une épuration.

« PILE JE GAGNE, FACE TU PERDS ».

Acceptant la thèse de la direction selon laquelle MELUSINE est un « falsificateur », REUTER couvre du même coup l'opération de la direction. Il écrit : « On me dira que c'est la faute de JUST s'il n'a pu exprimer toutes ses positions avant d'être exclu. Il n'avait qu'à écrire ». LACAZE n'a plus qu'à prétendre : « Pourquoi JUST, qui avec REUTER accuse le P.C.I. de ne pas accepter une discussion que, lui JUST, a refusé d'engager, n'a-t-il pas défendu ses positions ? » LACAZE a manifestement des pertes de mémoire. Ce n'est pas bon pour un héritier présomptif. Dans le bulletin n° 2 préparatoire au 28e Congrès, c'est STEPHANE JUST qui a engagé la discussion. A la suite de son article de nombreuses contributions de militants ont repris ou soutenu son point de vue. La relecture du bulletin intérieur préparatoire au 28e Congrès montre que la direction n'a répondu que par des invectives et des falsifications. Toutes les affirmations du gentil dauphin fussent-elles répétées mille fois n'empêchent pas qu'au Congrès STEPHANE JUST a défendu ses positions dans une intervention qu'il avait écrite et que nous publions. Il est vrai que la « bureau du congrès » lui a refusé le quart d'heure nécessaire pour lire son intervention. La manœuvre étant un peu grosse LACAZE s'est chargé de la couvrir au lisant au début de sa réponse cette intervention écrite, mais il l'a lue à la vitesse d'une mitrailleuse pour accréditer qu'elle aurait pu tenir en huit minutes.

LACAZE pose une fausse question : « Pourquoi s'est-il (JUST) gardé de définir les bases politiques d'un appel à tendance ». Pour LACAZE tout est là : « le cadre que donnait JUST à son texte : une contribution à la discussion et rien d'autre. Si JUST expliquait dans les couloirs autre chose c'est une autre affaire et le texte

qu'il a soumis au parti ne devenait pas de ce fait le texte d'une « tendance en formation » ». Pour étayer cette affirmation, il cite une fois de plus cette phrase de l'introduction du texte de JUST : « Je n'oppose donc pas un autre texte à ceux votés par la quasi totalité du comité central, mais une contribution à la discussion ». LACAZE omet seulement une phrase significative de cette introduction : « Si importants que soient mes désaccords, je ne crois pas que (opposer texte à texte) ce soit, au moins à l'étape actuelle, la bonne méthode ».

Certes, il est exact que, au point de départ de la discussion, STEPHANE JUST n'a pas proclamé de tendance. Il estimait, en agissant ainsi, agir responsablement. C'est évident « aucun militant responsable ne peut décider d'appeler à la formation d'une tendance à la légère. Constituer une tendance, c'est déjà mettre en cause non seulement l'ensemble de la ligne politique mais encore la direction comme telle. C'est s'engager sur une voie dont personne ne peut dire où elle mènera ». Supposons que JUST ait commencé par un appel à constituer une tendance. Cela ne fait aucun doute, les mêmes, LACAZE et la direction actuelle du P.C.I. et seraient indignés : « Comment est-il possible que JUST appelle à constituer une tendance avec tous les risques que cela implique. Son premier acte aurait dû être d'exposer dans une contribution ses positions. On aurait discuté. C'est seulement après avoir épuisé tous les moyens d'aboutir à un accord que JUST aurait pu estimer qu'il lui fallait appeler ou non à la constitution d'une tendance ».

LACAZE joue grossièrement à « pile je gagne, face tu perds ». Peu lui importe le développement réel, mais ce développement est évident pour toute personne de bonne foi. La contribution en question développait toute une ligne politique. Selon la cours de la discussion, elle pouvait devenir la base d'une tendance ou rester une simple contribution. Son introduction la signifiait : « à l'étape actuelle » (celle de la publication du texte) ce n'est encore qu'une contribution, mais par son contenu, elle pouvait devenir un texte s'opposant à la ligne de la direction, donc devenir la base d'une tendance. La cours de la discussion avant et pendant le congrès a été tel qu'elle est devenue la base politique sur laquelle s'est constitué, non seulement une tendance, mais « le comité pour la réintégration des exclus et le redressement politique et organisationnel du P.C.I. » qui l'a adopté, ainsi que l'intervention de STEPHANE JUST au 28e congrès.

LA DIRECTION ACTUELLE DU P.C.I. PORTE DE NOUVEAUX COUPS A LA IVE INTERNATIONALE.

Peu importe à LACAZE, il cherche à « justifier » l'excommunication majeure. Il a enfin trouvé « Pourquoi (JUST) s'est-il gardé de définir les bases politiques à tendance ? ». Il cite un passage de la brochure « Comment le révisionnisme s'est emparé de la direction du P.C.I. » :

« La raison fondamentale de coteries comme celle de Healy, Lambert, Moreno, Barnes, c'est le fait qu'en 1951-1953 alors que la révolution politique sonnait l'heure de la IVE Internationale, celle-ci craquait au tant qu'organisation internationale. C'est un nouveau drame historique, comme l'ont été la faillite de la IIe Internationale, le passage définitif de la IIIe Internationale du côté du maintien de l'ordre bourgeois. »

LACAZE triomphe : « Tout est dit dans ce texte. JUST se dévoile, il déclare : « comme la IIe et la IIIe Internationales passaient du côté de l'ordre bourgeois, la IVE Internationale craquait ». Voilà ce qu'il pense, voilà ce qu'il ne pouvait dire dans la P.C.I. lui qui a écrit des tonnes et des tonnes de textes pour combattre la politique liquidatrice du pablisme et pour défendre la continuité vivante de la IVE Internationale incarnée dans le combat pour sa reconstruction ». On se demande, à cette lecture, si LACAZE sait lire. Dire que la IVE Internationale a craqué en 1951-53 ce n'est pas dire qu'elle est passée, ainsi que l'ont fait les IIe et IIIe Internationales, du côté du maintien de l'ordre bourgeois. C'est même dire le contraire. La IVE Internationale ne peut être intégrée à l'ordre bourgeois. Et puisque LACAZE fait référence « aux tonnes et aux tonnes de textes que STEPHANE JUST a écrits pour combattre la politique liquidatrice du pablisme » citons l'un d'entre eux publié dans « La Vérité » consacré au 40e anniversaire de la IVE Internationale, à propos de la position de la S.L.L. : « Si, en principe, le point de départ des textes de la S.L.L. était correct, sa direction ne procéda à aucune analyse rigoureuse de la crise qui avait disloqué la IVE Internationale en 1952-53, de ses

causes. » Il citait un texte émanant de la section française datant de 1961 qui affirmait : « l'organisation fondée en 1938 par Léon Trotsky n'existe plus ».

De là résulte-t-il que les auteurs de ces textes (et de dizaines d'autres) estimaient, ainsi que LACAZE l'affirme à propos de ce que JUST a écrit : « la IVE Internationale est morte » ? Non. Dans le même texte et en de multiples autres, il est expliqué : « la place historique de la IVE Internationale fait qu'il ne peut y avoir qu'une alternative : ou sa destruction ou sa victoire. C'est bien la IVE Internationale qu'il faut construire » (p. 350). Et certes la dislocation de la IVE Internationale en 1951-53 est un drame historique pour le prolétariat. Dans la même texte on lit : « En 1953 l'heure de la IVE Internationale sonnait. Dès ce moment la IVE Internationale pouvait devenir la pôle et la force organisatrice de la reconstruction du mouvement ouvrier sur l'axe de la IVE Internationale et de ses organisations nationales. Mais cela n'a pas été. ». Personne ne peut nier que les conséquences négatives pour le prolétariat ont été incalculables et sont encore incalculables et dramatiques. Dans ce texte et dans d'autres on lit que c'est bien la IVE Internationale qu'il s'agit de reconstruire, C'est nécessaire parce que le programme de transition adopté lorsque la IVE Internationale a été proclamée en 1938 a prouvé, depuis 46 ans, sa pleine validité. C'est possible parce que la continuité politique de la IVE Internationale a été assumée vaille que vaille par le « Comité international de la IVE internationale » et ensuite par le « Comité international pour la reconstruction de la IVE internationale ».

ENCORE ET ENCORE : FALSIFICATIONS ET TRUQUAGES.

LACAZE s'indigne : dans les textes que S. JUST a écrit on peut lire : « LAMBERT utilisait des méthodes de gangster », que l'appareil de permanents était « un corps gigantesque... vivant dans un monde artificiel qui a peu à voir avec la réalité... et qui contrôle le P.C.I. », que « les finances du P.C.I. ne sont soumises à aucun contrôle » que « le père politique de BERG c'est LAMBERT ». LACAZE tronque et modifie les citations (falsifications selon la Petit Robert : dixit BROUÉ). Dans la texte qu'il évoque il est écrit : « Dans ma lettre j'ai accusé LAMBERT d'avoir envoyé son « plombier » de service pour perquisitionner mon bureau fermé à clé. Le « plombier » en question a photocopié après s'en être emparé le mot de MELUSINE et la note préparatoire à une intervention sur son « cas » et ensuite il a remis ces papiers à leur place. La preuve ? LAMBERT les a brandis au congrès pour démontrer que j'étais en correspondance suivie avec MELUSINE. Aucun démenti Watergate, les méthodes des gangsters politiques. » Comment caractériser autrement un fric-frac pour s'emparer de papiers politiques dans la bureau d'un militant qui de plus, jusqu'alors était toujours membre du Secrétariat International. De même, LACAZE arrange à sa façon la citation sur l'appareil du P.C.I.. Les textes en question caractérisent l'appareil du P.C.I. de mini-appareil mais de gigantesque par rapport au P.C.I.. Enfin ils sont plus précis en ce qui concerne l'absence totale de contrôle des finances du P.C.I. et la responsabilité de LAMBERT par rapport aux pratiques de BERG : « l'absence de contrôle financier a favorisé les détournements de BERG ». C'est l'évidence. S'il y avait eu un contrôle, il n'aurait pas pu pratiquer, pendant des années ainsi qu'il a pratiqué.

Ensuite : « Mais surtout l'affaire BERG est une des conséquences de la formation d'un mini-appareil composé de permanents. On pourrait énumérer cas par cas : Josette, Dan, Lionel, Sartana, beaucoup d'autres ont été sélectionnés par BERG a ont été directement ses instruments à l'A.J.S. ou (et) à la commission province. Les racines de l'affaire BERG sont dans le mode de fonctionnement de l'O.C.I. que LAMBERT a imprimé. Si ce fonctionnement n'avait pas été ce qu'il était, jamais BERG qui était lui-même un déraciné social, n'aurait pu agir ainsi qu'il a agi.

Mettre à jour les racines de l'affaire BERG revenait à mettre en cause tout la fonctionnement politique, organisationnel, financier du P.C.I., à commencer par la façon dont fonctionne et vit sa direction. Il n'en était pas question. C'était déjà mettre en cause l'O.C.I. » Et en effet STEPHANE JUST ne l'a pas fait. Il a eu tort. La « raison d'Etat » est toujours mauvaise conseillère. S'il l'avait fait nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui.

LA « THEORIE » DES « COMLOTS ».

L'article de LACAZE est une nouvelle preuve de l'extraordinaire déloyauté des dirigeants actuels du P.C.I.. Voilà où réside la menace mortelle pour le P.C.I. et pour la reconstruction de la IVe Internationale. L'article de LACAZE est un florilège de truquages, de falsifications, de déloyautés. Ainsi l'affirmation gratuite et de plus stupide selon laquelle nous nous serions réunis avec « la L.C.R. pour envisager un travail commun en direction du P.C.I., pour le « redresser » », alors que manifestement sur de nombreux points importants la politique de la L.C.R. rejoint celle de la direction du P.C.I. (25 octobre, Parti des Travailleurs) et que nous expliquons dans nos textes que notre appréciation en ce qui concerne le S.U. n'a pas changé. Ou encore, l'interrogation qui se veut accusatrice : « Que veut dire le terme « cela ne peut résulter d'une simple intervention littéraire » ». Comme si on ne sait quel sombre complot était sous-tendu, alors que la ligne suivante du texte dont cette citation est extraite dit explicitement ce dont il s'agit : « Il faut intervenir dans la lutte des classes selon une orientation politique précise, en donnant des réponses politiques, en nous construisant nous-mêmes ».

De la constatation d'évidence que « ...aucune loyauté n'est due à une direction déloyale », déloyauté dont l'article de LACAZE, donne une nouvelle preuve extraordinaire, il veut tirer l'argument du « complot ». Il poursuit : « JUST a-t-il réservé sa déloyauté aux seuls dirigeants qu'il invective à longueur de colonne ? Il à lui-même donné la preuve que cela faisait des mois, voire des années qu'il l'avait exercée à l'égard du parti lui-même ». Non. JUST a plus tôt fait preuve pendant des années de naïveté, il avait des illusions en croyant que les méthodes politiques et d'organisation utilisées bien souvent seraient surmontées et redressées dans le processus de construction d'un parti s'enracinant dans les masses et par le jaillissement de véritables dirigeants ouvriers, en quelque sorte tout cela s'arrangerait. LACAZE veut porter sa botte finale « Quel arsenal fondé sur cette déloyauté qu'il revendique, JUST a-t-il exactement imaginé mettre en œuvre pour la « redressement » auquel il ne fait pas même l'effort de paraître croire ». En réalité LACAZE s'enferme. Tout cela sonne comme certaines phrases du procureur VYCHINSKI pendant les procès de Moscou : mêmes procédés, même style. « Ennemis du parti » et qui plus est depuis « des années ». C'est ainsi que requérait VYCHINSKI au compte de STALINE pour « justifier » la répression massive : invention de « complots » tous plus extraordinaires les uns que les autres, aveux des accusés (LACAZE qui ne dispose pas des moyens de faire « avouer » ne contente d'affirmer que les « preuves » existent) et cela dure depuis... « des années » d'autant plus que les accusés ont exercé pendant des « années » les plus hautes fonctions dans la parti bolchevik.

LACAZE et les dirigeants du P.C.I. reviennent toujours à : il y a « complot ». « Complot » de STEPHANE JUST contre le parti depuis des « années ». « Complot de MELUSINE qui falsifie ». Nouveaux « complots » de STEPHANE JUST qui s'est emparé de « l'affaire MELUSINE » pour ne pas dévoiler ses positions politiques. Pour aboutir à quoi ? A de nouveaux « complots » : « initiatives » se situant délibérément sur la terrain d'actes « déloyaux » n'ayant comme seul objectif de porter des coups au parti qui, en France, reconstruit la IV Internationale ? Nous le verrons... l'intervention de REUTER n'en est manifestement qu'un aspect ». C'est d'une clarté aveuglante. La direction du P.C.I. a recours à l'explication policière de l'histoire pour tenter de bloquer non seulement toute discussion, mais encore toute réflexion politique dans le P.C.I. « Silence : l'ennemi nous écoute ».

L'article de LACAZE a une fonction immédiate précise : la direction se prépare à découvrir un ou de nouveaux « complots ». Elle prépare de nouvelles exclusions.

UN ARTICLE BIEN ENCADRÉ.

La raison immédiate de l'article de LACAZE a été révélée huit jours plus tard dans le bulletin intérieur n° 5. Ce bulletin publie un article DOMMANGE a écrit, article intitulé « Un congrès convoqué et préparé d'une étrange façon ». On peut considérer que cet article est insuffisant. Néanmoins, il établit quelques vérités et pose des questions pertinentes. DOMMANGE demande dans sa conclusion « le report du congrès à une date qui permette que s'engage une discussion véritable, dans tout le Parti, condition à la préparation démocratique du congrès » et il appelle « à la constitution d'une tendance » pour l'élaboration d'un programme d'action

anti-capitaliste et une politique correspondante, condition à la constitution d'un nouveau parti ouvrier, qui ne peut être, quel que soit son nom, qu'un parti révolutionnaire ». Il est à craindre que DOMMANGE ait quelques illusions, que sa démarche ne soit pas seulement courageuse mais téméraire.

Il est significatif que la direction du P.C.I. ait du publier un tel article. Les problèmes qu'il soulève sont ceux que se posent des centaines de militants du P.C.I., pour ne pas dire plus. La direction du P.C.I. est obligée d'en tenir compte. En même temps, elle espère que la terrorisme politique permettra d'empêcher que de nombreux militants ne répondent à l'appel à constituer une tendance, d'autant que c'est elle qui contrôle les moyens de contacts entre militants et ceux permettant en pratique que se constitue ou non une tendance. Dans ces conditions, elle espère que DOMMANGE capitulera sinon elle le « fusillera pour l'exemple ».

Le « dispositif » est en place : la texte de DOMMANGE est pris en sandwich entre l'article de LACAZE et celui de DAN. D'autres « contributions » suivront peut-être.

DÈS LE DÉBUT : TRUCAGE.

Analysons maintenant l'article du deuxième compère : DAN. C'est l'article d'un joueur de poker s'efforçant de « plumer » ses petits camarades à l'aide d'un jeu de cartes biseauté.

Ça commence bien : par un trucage, DAN affirme : « Si l'on comprend bien son texte, ce qu'il y a d'« extraordinaire » pour DOMMANGE, c'est qu'une organisation trotskyste estime devoir discuter de son orientation, d'en établir le bilan, d'examiner si les résolutions adoptées par la précédent congrès ont été vérifiées par les événements qui ont suivi ».

Or DOMMANGE a écrit : « N'est-ce pas une des tâches de tout congrès que de vérifier l'orientation du congrès qui a précédé ? » C'est-à-dire que : le 29e congrès, comme tout autre congrès, devra « établir la bilan... etc... ».

Comment DAN peut-il dès lors poursuivre : « Pour Dommange ce n'est pas l'objet d'un congrès, mais il s'empresse dans son texte de présenter une orientation et un bilan ». NON. DOMMANGE écrit : « Quels seraient donc les autres actes du congrès succédant au premier qui pourraient présider aux travaux du congrès ? Mystère. Il s'agit d'une innovation. De quoi le parti peut-il discuter, que peut-il décider sans disposer d'un texte d'orientation et de propositions émanant de la direction ? » Pour quiconque veut comprendre, DOMMANGE demande : pourquoi n'y a-t-il pas comme dans tous les autres congrès un texte qui ouvre des perspectives politiques, définit l'orientation et les tâches à venir, texte dont pourrait discuter les militants du P.C.I., et partant, ils pourraient décider de ce qu'il faut faire. Quant à lui, il s'efforce de lier : bilan politique, analyses et perspectives politiques à l'orientation que, selon lui, devrait suivre le P.C.I. : il esquisse des tâches.

En demandant la report du congrès, DOMMANGE prend très au sérieux la nécessité de constituer une tendance et de discuter réellement du bilan, des perspectives, de l'orientation et des tâches. Il constate que la façon dont la 29e congrès a été convoqué, les conditions de sa préparation ne le permettent pas.

DAN se comporte comme un joueur de poker dont les cartes sont biseauté et qui n'ignorerait rien des tours de passe-passe du bonneteau.

« COMBAT CONTRE LE REVISIONNISME » ET INTIMIDATION.

DAN en vient à ce qui pour lui et ses collègues serait au centre de tout : « JUST avant le 28e congrès, au congrès lui-même, a soigneusement caché au P.C.I. ses positions ». A supposer que cela soit vrai, DAN n'en devrait pas moins répondre aux arguments de DOMMANGE. Là aussi il ne s'agit que d'un trucage, d'une manœuvre de diversion pour aboutir à la menace. Il est vrai que, avant le 28e congrès, JUST n'était pas arrivé aux conclusions qu'il a tiré par la suite du déroulement et de l'aboutissant de celui-ci. La politique suivie dans les quelques mois qui ont précédé et suivi ce congrès, la façon dont il s'est déroulé et conclu ont modifié son appréciation. Il ne s'agit pas de « révélation subite » mais d'une évolution en

relation avec la vie politique et la politique imprimée au P.C.I. par sa direction. Il est devenu évident qu'il ne s'agissait plus seulement d'oscillations, voire d'un cours opportuniste mais que « le révisionnisme s'était emparé de la direction du P.C.I. ». Ce sont les dirigeants du P.C.I. qui en ont fait la démonstration. Les exclusions, sous un prétexte qui ne tient pas debout, de MELUSINE a permis l'épuration de militants combattant pour « la défense du trotskysme », ce fut un élément important de cette démonstration. Soit par ignorance, soit par mauvaise foi, certainement un mélange des deux, DAN ignore ou veut ignorer les enseignements de l'histoire et de la pratique de L. TROTSKY ainsi que des trotskystes. TROTSKY a combattu jusqu'en 1933 contre le révisionnisme stalinien sur l'orientation du redressement de la IIIe internationale et du parti bolchevik. Si la condition pour rester dans le parti bolchevik et l'internationale communiste n'avait pas été la capitulation, lui et les trotskystes y seraient restés. C'est STALINE, c'est-à-dire la direction révisionniste, qui les a exclus. La section française de la IVE internationale tout en ayant caractérisé le pablisme de révisionnisme a tout fait pour rester à l'intérieur de la IVE internationale entre 1951 et 1953, y compris en acceptant la discipline du S.U., y compris en acceptant que ce soit le S.U. qui ait majorité au B.P. alors que dans le P.C.I., ses positions étaient ultra minoritaires. Ce sont les révisionnistes qui ont exclu la majorité du P.C.I. C'était un témoignage de leur révisionnisme. STALINE pour exclure TROTSKY et les trotskystes, PABLO pour exclure la majorité du P.C.I., se sont également servi « d'affaires » montées de toutes pièces, comme « l'affaire MELUSINE » a été montée de toutes pièces. La différence réside seulement en ce que les « affaires » fabriquées par STALINE et PABLO étaient mieux montées.

Ce prétendu « rappel sur un passé récent » n'est là, à l'évidence, que pour intimider et avertir DOMMANGE et ceux qui seraient tentés de reprendre ses positions : reculez, capitulez ou sinon c'est l'exclusion à bref délai.

DAN BONIMENTEUR DE FOIRE.

DAN fait ensuite la démonstration qu'il pourrait gagner une fortune en vendant des cravates à la sauvette dans un parapluie. Il est d'autant plus méritoire de sa part de rester permanent du P.C.I. Se référant au 28e congrès, DOMMANGE pose la question : « Où en est le P.C.I. des 10 000 ? ». Il rappelle encore que l'objectif revu et corrigé en septembre était 9 000 pour décembre. DAN répond d'un ton méprisant : « Il ne sait pas, par exemple, que depuis septembre et pour la première fois depuis des années, les cotisations sont comptabilisées le 15 du mois. Il ne le sait pas ». A l'évidence DAN répond à côté. Ça, on le voit, on le sait.

DOMMANGE pose les questions pertinentes dont devrait débattre le 29e Congrès : si nous proclamons le P.T., que deviennent le P.C.I., les trotskystes, Informations Ouvrières ? Toujours souverain, DAN répond : « non seulement ces questions essentielles sont posées, mais le 29e congrès aura à en débattre souverainement ». Heureux de l'apprendre. Mais pourquoi la direction du P.C.I. n'a-t-elle écrit aucun texte, aucune ligne là-dessus en vue de la discussion préparatoire au 29e Congrès ? Pourquoi n'explique-t-elle pas ce qu'elle préconise et les décisions quelle propose ? Les militants du P.C.I. n'auraient-ils pas voix au chapitre sur « ces questions essentielles » ? La discussion préparatoire n'aurait-elle pas dû porter là-dessus, ainsi que les votes en A.G. ?

Ce que dit ensuite DAN en ce qui concerne I.O. ne règle rien. L'encartement, tous les 15 jours dans I.O. d'un supplément « Sections pour un P.T. » est tout au plus une mesure provisoire et de toute façon les militants du P.C.I. n'auront pas droit au chapitre puisque c'est « le prochain bureau national provisoire des sections pour un parti des travailleurs (qui) ouvre précisément la discussion sur la question du journal ».

En affirmant « il n'y aura qu'un seul hebdomadaire politique, celui du P.C.I., intégrant la vocation de tribune libre que nous avons toujours voulu donner à I.O. » ou bien DAN veut rire ou bien cela signifie que « les sections pour un parti des travailleurs », le « parti des travailleurs » c'est du vent. Comment un parti constitué ou en voie de constitution pourrait accepter de ne pas avoir son propre journal politique et de ne s'exprimer qu'en « Tribune libre de la lutte des classes » dans le journal d'un autre parti. Une telle formule signifierait que le projet de constituer à courte échéance le P.T. est tombé à l'eau ; que « les sections pour un

P.T. » c'est une formule sans contenu, vide ; qu'il n'y aura sinon jamais, en tout cas pas avant longtemps de « P.T. ». Cette question devrait alors normalement être au centre de la discussion préparatoire au congrès. Or, les militants du P.C.I. peuvent tout au plus, au détour d'un article de DAN, se poser la question. Pourtant il s'agit rien de moins, rien de plus que de la stratégie de la construction du parti définie il y a un an et au 28e Congrès. Mais : passez muscade !

DAN CHARCUTE ET FALSIFIE TROTSKY.

Ensuite, le joueur de poker se surpasse. Il « cite » TROTSKY sans donner ses références. Donnons-les pour lui. Les phrases ou membres de phrases que « cite » DAN sont extraites d'une discussion que TROTSKY a eu le 29 septembre 1938 avec un dirigeant syndical américain. Elle est publiée dans le n°18 des « Oeuvres » sous le titre « Les syndicats et la crise sociale aux Etats-Unis » pages 334 à 342. Les camarades doivent absolument lire cette discussion. Ils constateront, répétons-le, que non seulement DAN joue au poker, mais qu'il utilise des cartes truquées pour mieux « plumer » ses camarades.

DAN cite trois phrases consécutives de TROTSKY parce que dans ces phrases TROTSKY explique : « Vous savez je suis marxiste plus exactement bolchevik. Mon programme a un nom très simple et bref : la révolution. Mais je n'exige pas des chefs du mouvement syndical qu'ils adoptent sur le champ le programme de la IVE Internationale ». DAN jubile... à tort. Il est nécessaire de préciser ce que LEON TROTSKY considérait comme « le programme de la IVE Internationale ». Il l'explique dans une lettre datée du 13 avril 1938 à R. CLEMENT, lettre éditée dans le n°17 des « Oeuvres » sous le titre « Nous sommes la IVE Internationale », pages 134 à 137 : « Je vous envoie le projet de programme de transition »... « Je souligne qu'il ne s'agit pas encore du programme de la IVE Internationale. 3/ Le texte ne contient ni la partie théorique, c'est-à-dire l'analyse de la société capitaliste et de son stade impérialiste, ni le programme de la révolution socialiste proprement dite. Il s'agit d'un programme d'action pour la période intermédiaire. Il me semble que c'est d'un document pareil que nous sections ont besoin.

« Le vrai programme de la IVE internationale devrait être élaboré par une commission spéciale créée par la conférence. »

PIERRE BROUÉ qui dirige la publication des « Oeuvres » ajoute une note : « 3. Cette précision n'était pas inutile : la confusion est souvent faite depuis ». C'est à ce programme « la révolution », « le programme de la IVE Internationale » auquel TROTSKY faisait référence lorsqu'il s'adressait à ce syndicaliste. Par contre, il lui proposait ni plus ni moins qu'un « programme d'action » procédant du programme de transition. Il suffit pour s'en convaincre de lire le texte dont il est question. Ce texte, DAN le disloque, le décompose littéralement. Il casse même des phrases. Ainsi DAN cite la phrase suivante : « Ce ne sont que les premiers pas nécessaires pour préserver les ouvriers ». DAN exulte : « Ainsi TROTSKY qui nous a enseigné qu'il ne savait être question de combattre sur un autre programme que celui de la IVE Internationale ne « formulait que des propositions » ... Horreur et damnation : TROTSKY ne demande pas un accord sur le programme. »

Voici ce que TROTSKY écrit dans le paragraphe dont DAN extrait cette phrase et quelques membres de phrases :

« LÉON TROTSKY, ŒUVRES, JUIN-SEPTEMBRE 1938 - TOME 18 - pages 338 à 341.

Plotkin. - Qu'entendez-vous par un programme juste ?

Trotsky. - Vous savez que je suis marxiste, plus exactement, bolchevik. Mon programme a un nom très simple et très bref : la révolution socialiste. Je n'exige pas des chefs du mouvement syndical qu'ils adoptent sur-le-champ le programme de la IVE internationale. Ce que j'exige d'eux, c'est qu'ils tirent de leur travail, de leur situation, les conclusions qui s'imposent, c'est qu'à eux-mêmes et aux masses, ils donnent réponse à ces deux questions: 1) comment peut-on sauver le C.I.O. de la défaite et du désastre ? 2) comment peut-on sauver les Etats-Unis du fascisme ?

Plotkin. - Que feriez-vous aujourd'hui aux Etats-Unis si vous étiez dirigeant syndical ?

Trotsky. - En tout premier lieu, les syndicats doivent poser carrément le problème du chômage et des salaires. Vous avez bien posé la question de l'échelle mobile des heures de travail : tout le monde doit avoir un travail. Mais l'échelle mobile des heures de travail doit s'accompagner de l'échelle mobile des salaires. La classe ouvrière ne peut tolérer une baisse continue de son niveau de vie, ce qui équivaldrait à l'effondrement de la culture humaine. Il faut prendre comme base d'appréciation les salaires maxima à la veille de la crise de 1929. Les puissantes forces de

production créées par les ouvriers n'ont pas disparu, elles ne sont pas détruites ; elles existent toujours. Les responsables du chômage sont ceux qui possèdent des forces productives et en disposent. Les ouvriers savent et veulent travailler. Le travail doit être distribué entre tous les travailleurs. Les salaires d'aucun ouvrier ne doivent être inférieurs au maximum atteint dans le passé. Telle est la revendication naturelle, nécessaire inexorable des syndicats sinon, le développement historique les balayera comme de la poussière.

Plotkin. - Ce programme est-il réalisable ? Il provoque la ruine des capitalistes. Un tel programme pourrait précisément accélérer le développement du fascisme.

Trotsky. - Ce programme présuppose, bien entendu, la lutte et pas une attitude passive. Deux possibilités s'offrent aux syndicats : ou bien naviguer, manœuvrer, battre en retraite, fermer les yeux et capituler peu à peu pour « ne pas aggraver la situation des patrons » et ne pas « provoquer » de réaction de leur part. C'est par cette méthode-là que les social-démocrates et les responsables syndicaux d'Allemagne et d'Autriche ont essayé de se préserver du fascisme. Tout le monde connaît le résultat : ils se sont cassé le cou. L'autre moyen, c'est de comprendre le caractère impitoyable de la crise sociale actuelle et de mener les masses au combat.

Plotkin. - Mais vous n'avez pas encore répondu à mon objection concernant le fascisme, c'est-à-dire le danger immédiat qui naîtrait de revendications plus radicales des syndicats.

*Trotsky. - Je n'oublie pas un seul instant cet aspect de la question. Le danger fasciste existe à l'heure actuelle dans ce pays avant même que des exigences radicales aient été formulées. Il a son origine dans le déclin et le pourrissement du capitalisme. Il pourrait incontestablement s'aggraver pendant un certain temps sous l'influence d'un programme radical des syndicats. Il faut en avertir franchement les ouvriers. Il faut qu'ils commencent toute de suite à mettre sur pied des organisations spéciales de défense. Il n'existe pas d'autre voie. On ne peut davantage se préserver du fascisme en utilisant l'arsenal des lois démocratiques, des résolutions, des appels, qu'on ne peut repousser par des notes diplomatiques l'attaque d'un régiment de cavalerie. Il faut apprendre aux ouvriers à défendre, les armes à la main, leur vie, leur avenir, contre les gangsters, les bandits du Capital. Le fascisme se développe dans l'impunité. Nous ne doutons pas un instant que les héros fascistes auront la queue basse dès qu'ils auront compris que les ouvriers sont prêts à opposer à chacune de leurs « brigades de choc », deux, trois ou quatre brigades. La seule manière de protéger les organisations ouvrières et de réduire au minimum le nombre inévitable des victimes est de créer à temps une puissante organisation d'autodéfense ouvrière. Telle est la première tâche des syndicats, s'ils ne veulent pas périr honteusement. La classe ouvrière a besoin d'une *milice ouvrière*.*

Plotkin. - Mais quelle est la perspective pour l'avenir ? A quels résultats aboutiront en fin de compte les syndicats avec ces méthodes de lutte ?

Trotsky. - Bien entendu, l'échelle mobile des heures de travail et l'autodéfense ouvrière ne sont pas suffisantes. Ce ne sont que les premiers pas nécessaires pour préserver les ouvriers de la faim, de la mort et des poignards des fascistes. Ce sont là des moyens élémentaires de défense, qui s'imposent de toute urgence. Mais ils ne suffisent pas pour résoudre la question. La tâche essentielle est de s'orienter vers une amélioration du régime économique et une utilisation plus judicieuse, plus raisonnable, plus honnête, des forces productives dans l'intérêt du peuple tout entier. Elle ne peut être réalisée qu'en rompant avec la routine habituelle des méthodes « normales » du travail syndical. Vous devez reconnaître que, dans la période du déclin capitaliste, les syndicats isolés sont incapables de s'opposer à l'aggravation incessante des conditions de vie des ouvriers. Il faut avoir recours à des méthodes plus efficaces. La bourgeoisie qui possède les moyens de production et du pouvoir d'Etat a mené l'économie dans une impasse totale et sans espoir. Il faut déclarer la bourgeoisie débitrice insolvable et que l'économie passe entre des mains honnêtes et propres, c'est-à-dire aux mains des ouvriers.

Comment y parvenir ? Le premier pas est clair : tous les syndicats doivent s'unir pour créer leur Labor Party. Pas un parti sous le contrôle de Roosevelt et de La Guardia, qui ne serait du « labor » que de nom [note 3. Allusion transparente à l'American Labor Party de l'Etat de New York.], mais une organisation politique de la classe ouvrière, vraiment indépendante. Seul un tel parti est capable d'attirer à lui les fermiers ruinés, les petits boutiquiers. Mais, pour réaliser cette tâche, il faut continuer à combattre sans merci les banques, les trusts, les monopoles et leurs agents politiques, le parti républicain et le parti démocrate. Le rôle du Labor Party doit être de prendre en mains le pouvoir, tout le pouvoir, et de remettre et l'économie en ordre. Ce qui suppose l'organisation de l'ensemble de l'économie nationale selon un plan raisonnable, à savoir un plan qui ait pour but non pas d'augmenter les profits d'une poignée d'exploiteurs, non de sauvegarder les profits d'une poignée d'exploiteurs, mais de sauvegarder les intérêts matériels et moraux de cent trente millions d'hommes. »

Ce type ose dire : « Quel révisionniste, devrait écrire DOMMANGE, que ce TROTSKY qui, au moment même où il rédigeait le programme de la IVE Internationale, n'inscrivait pas « l'expropriation » dans le programme qu'il proposait à son interlocuteur ». Sans blague ! Que signifie donc : « Il faut déclarer la bourgeoisie débitrice insolvable et que l'économie passe entre des mains honnêtes et propres, c'est à dire aux mains des ouvriers ».

DAN est un funambule, un escroc politique sans scrupule, un faussaire, un joueur de poker qui plus est, truque les cartes, un falsificateur. Cet énergumène a été un des metteurs en scène de la sinistre comédie montée contre MELUSINE. C'est le voleur qui crie au vol, l'incendiaire qui crie au feu. Voilà qui le classe ainsi que l'honorable compagnie dont il est un des fleurons.

DAN CONTORSIONNISTE.

Le reste de son article est de la même veine. Mais après l'exercice de trapèze volant précédent il n'apparaît plus que comme de médiocres exercices au sol. DOMMANGE estime que le clivage passe entre la défense du régime capitaliste et sa mise en cause, et non entre « bonapartisme » et « démocratie ». DAN déclare que cela signifie que l'on considère sans importance la forme de domination de classe de la bourgeoisie. Pourtant DOMMANGE écrit : « MITTERRAND, le P.S. et le P.C.F., les appareils syndicaux défendent la Ve République et ses institutions parce qu'ils défendent le régime capitaliste, l'Etat bourgeois, la domination de classe de la bourgeoisie » et encore « Nous sommes inconditionnellement pour en finir avec ces institutions mais non au nom d'une nouvelle République parlementaire : nous sommes pour une république ouvrière et socialiste ». N'en déplaise cependant à DAN « la liquidation des institutions bonapartistes » si elle implique et entraîne une crise de l'état bourgeois, n'en finira pas, tant s'en faut, avec lui. La ligne de retraite de « la démocratie » c'est à dire du parlementarisme a comme fonction de lui permettre de survivre et éventuellement de surmonter sa crise. Ni l'armée ni la police, ni l'appareil judiciaire, ni l'appareil administratif ne seront balayés par l'effondrement de la Ve République. Ils seront ébranlés, fissurés, plus ou moins mis en cause, mais demeureront. L'état bourgeois a prouvé sa capacité de résistance et de survie au travers de bien des régimes même si ceux-ci le modèlent, et de crises.

Apparemment, selon DAN, tout finirait bien néanmoins puisque DOMMANGE « est malgré tout contraint de revenir sur terre ». Il serait même « contraint de s'aligner sur la ligne de la démocratie en reprenant ce que martèle la direction du P.C.I. ». DAN cite alors une partie d'un passage de l'article de DOMMANGE : « Un autre gouvernement est nécessaire et possible. A l'Assemblée Nationale, les députés du P.S. et du P.C.F. sont majoritaires : qu'ils déclarent que l'Assemblée Nationale est souveraine, etc... ». DAN nous apprend une bonne nouvelle, la direction du P.C.I. « martèle qu'un autre gouvernement est possible et nécessaire ». Elle doit « marteler » cela à petits coups, très petits coups, d'un très petit, tout petit marteau enveloppé de chiffons pour ne pas faire de bruit. La direction du P.C.I. ne propose jamais de combattre pour un autre gouvernement. Il lui arrive non de « marteler », mais de dire quelques fois et discrètement (ce qui n'est pas une campagne politique) en utilisant le plus souvent des formes alambiquées que : « les députés du P.S. et du P.C.F. déclarent l'Assemblée Nationale est souveraine... » Mais pourquoi faut-il que DAN ait la fâcheuse habitude de tronquer les citations. Voici la fin du membre de phrase que DOMMANGE a omis : (il n'y a pas de « et » mais un point virgule) « que le gouvernement émane d'elle et qu'il est responsable devant elle ». La direction du P.C.I. reste pour le moins fort discrète là-dessus. D'autre part elle « oublie » de dire comment les masses peuvent imposer cette orientation aux députés. DOMMANGE le précise : « pour imposer nos volontés, il faut aller en masse à l'Assemblée exiger des députés que nous avons élus qu'ils respectent nos volontés. »

C'est DAN qui bavarde. Il s'efforce de « noyer le poisson » et il continue dans le passage « sur la question du parti des travailleurs ». Quoi qu'en dise la citation qu'il fait, y compris dans la perspective d'un Labor Party, TROTSKY proposait, et combattait pour un programme de ce parti, programme qui n'était pas « la démocratie » mais un programme d'action anticapitaliste procédant du programme de transition :

« A chaque réunion nous disons : « Je suis représentant du SWP. Je considère que c'est le seul parti révolutionnaire. Mais je ne suis pas sectaire. Vous essayez maintenant de créer un grand parti ouvrier. Je vous aiderai. Mais je vous propose d'examiner un programme pour ce parti. Je fais telle ou telle proposition. » C'est ainsi que je commence. Dans ces conditions ce serait un grand pas en avant. Pourquoi ne pas dire ouvertement ce qui est ? Sans aucun camouflage, sans aucune diplomatie. » (Œuvres - Tome 17, page 61).

Plus loin : « Nous soulignons toujours notre programme. Nous disons toujours aux ouvriers. « Il vous faut votre programme pour ce L.P. Voici le mien. » Et nous proposons notre programme de revendications de transition. » (page 62)

L'on pourrait multiplier et multiplier les citations. Il ne peut y avoir de parti sans programme. Même aux USA où il n'y a pas de parti ouvrier TROTSKY proposait pour construire un L.P. un programme d'action expression particulière du programme de transition. Ce n'était pas un programme « ni à quatre points, ni à dix » et pas plus

« le programme complet de la IVe Internationale ». A plus forte raison devrait-il en être ainsi en France où la classe ouvrière a constitué, de longue date, des partis ouvriers et où un nouveau parti ne peut se construire qu'en se fondant sur l'expérience que les ouvriers ont faite et continuent à faire de la politique de soumission au capital de ces partis, en se fondant sur leurs aspirations à en finir avec le capital, la société et l'état bourgeois.

Les articles de LACAZE et de DAN ne sont pas des articles de discussion. Ils sont destinés à mettre le P.C.I. en condition en vue de procéder à une nouvelle purge mais cet acharnement à imposer silence, à normaliser le PCI, souligne que le combat contre cette direction doit se poursuivre, avant et plus encore après le congrès. Malgré l'apparente unanimité, malgré le référendum plébiscitaire, la lutte pour le redressement organisationnel et politique du P.C.I. doit se poursuivre.

Joseph Lacaze dans ses œuvres

Au moment de publier ce n° spécial de « Combattre pour le socialisme » consacré à la préparation du 29° Congrès du P.C.I. la « brochure » de LACAZE, héritier présomptif, nous parvient. Cette brochure s'intitule « construire le P.C.I. des dix mille dans les plus brefs délais ». Depuis l'école stalinienne de la falsification on n'a jamais rien vu de pareil. C'est un sommet dans la pratique du trucage, de la falsification, du caviardage, du charcutage de textes, de parties de textes et même de phrases, d'interprétations qui n'ont rien à voir avec les textes.

« Pour Just la 4° Internationale est morte depuis 30 ans » affirme tout simplement Lacaze. Pour preuve il cite deux phrases qu'il interprète à sa façon « Un rapide coup d'œil permet de voir que la façon dont fonctionne le P.C.I., les oscillations et tendances opportunistes débouchant sous une forme ou sous une autre sur le révisionnisme ne lui sont pas propres. Toutes les organisations dont l'origine est la 4° Internationale sont marquées. » Que toutes les organisations dont l'origine est la 4° Internationale aient été marquées par la crise de la 4° Internationale et 1es conséquences du révisionnisme pabliste c'est l'évidence, sans quoi il ne s'agirait pas de reconstruire la 4° Internationale. Personne n'ose prétendre, au P.C.I., que la 4° internationale est reconstruite. Seul la S.U. prétend que la 4° Internationale n'a pas été disloquée et qu'elle poursuit sans plus sa route. Prétendre que la 4° Internationale est malade n'a jamais signifié que la 4° Internationale est morte depuis trente ans et que le P.C.I. doit être détruit. Lacaze résoudrait en un tour de main les problèmes de la sécurité sociale. Pour lui être plus ou moins malade signifie être déjà mort. Donc plus besoin de sécurité sociale ; on ne se bousculerait pas dans les couloirs du métro. Lacaze n'aurait jamais écrit sa « remarquable » brochure. Il serait mort depuis longtemps.

Un peu plus loin (p.44) le texte que truque LACAZE précise ce dont il s'agit :

« Une donnée objective, décisive doit être clairement reconnue. La crise de la IVe Internationale n'a pas permis que la crise du mouvement ouvrier, du stalinisme ait comme résultat immédiat la construction de la IVe Internationale et de ses partis. Le programme, la lutte politique pour sa défense ont, néanmoins, été assumés et aussi la continuité de ce que signifie la IVe Internationale : l'O.C.I. a été la force agissante et s'est construite dans cette bataille, tout en étant profondément marquée par la crise de la IVe Internationale. Mais on peut dire que si en 1951-53 la IVe Internationale n'a pas été au rendez-vous de l'histoire, à son tour en 1979-1984, le P.C.I. n'a pas été au rendez-vous de l'histoire. Il a été submergé par l'opportunisme et les méthodes d'appareil au moment où son heure sonnait, où il pouvait devenir un parti révolutionnaire jouant un rôle national.

L'O.C.I., le P.C.I. d'aujourd'hui sont l'expression concrète, vivante de cette contradiction. Ils sont à la fois étroitement contrôlés par un mini-appareil dans les conditions que je me suis efforcé d'expliquer et un acquis politique et militant considérable. Le sort du P.C.I. n'est pas réglé. C'est pourquoi nous combattons pour le redressement politique et organisationnel du P.C.I. »

Stéphane Just n'a donc rien renié, ni rien à renier de ce qu'il a écrit sur la 4° Internationale car à l'évidence ce qui est vrai pour le P.C.I. l'est pour la 4° Internationale : rien n'est réglé.

Le reste de ce que Lacaze écrit est à l'avenant. Mais que peut-on attendre de « dirigeants trotskistes » qui n'hésitent pas à caviarder, à charcuter les écrits de Léon Trotsky lui-même (voir l'article de Dan). Agissant ainsi ce sont eux qui mettent en péril le P.C.I. et la reconstruction de la 4° Internationale.

Pour savoir ce qu'il en est les militants doivent lire les publications du « comité pour le redressement politique et organisationnel du P.C.I. », le bulletin « combattre pour le socialisme » et les deux brochures :

- « Où en est, où va la direction du P.C.I. ? »
- « Comment le révisionnisme s'est emparé de la direction du P.C.I. »

que tout militant pourra recevoir contre l'envoi de 14 francs pour chaque brochure ou 25 frcs pour les deux.

A la lecture de ces textes les militants constateront les falsifications, trucages et acrobaties dont se sert Joseph Lacaze. Saluons unanimement cette œuvre maîtresse du gentil dauphin. Elle est sans conteste l'apport personnel, théorique et politique le plus riche qu'il ait jamais fait et qu'il puisse faire à « la construction du P.C.I. des 10 000 dans les plus brefs délais ».

[BULLETIN D'ABONNEMENT À «COMBATTRE POUR LE SOCIALISME»]